



# CONDITIONS DE BANQUE

Janvier 2026

**01** Marché des  
Particuliers

**02** Marché des  
PME

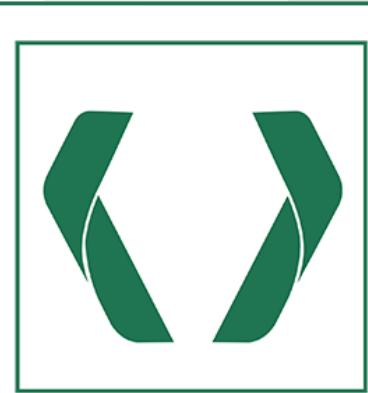
**03** Marché des  
Corporates



**BICICI**  
La banque en toute confiance

JANVIER 2026

**TARIFS DES PRODUITS  
ET SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE  
DES PARTICULIERS**



**BICICI**  
La banque en toute confiance

# EXTRAIT DES PRINCIPALES CONDITIONS APPLICABLES PAR LA BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DE LA CÔTE D'IVOIRE

Les tarifs affichés sont conformes à l'instruction N°004-05-2015 relative au canevas de présentation harmonisée des tarifs des produits et services bancaires offerts par les établissements de crédit à leur clientèle

Les tarifs affichés sont Hors Taxe et en FCFA

ISO

9001

apave

Certification

## JANVIER 2026

### TAUX DE RÉFÉRENCE

Les conditions débitrices applicables aux concours par caisse, par escompte ou mobilisation de papier, ainsi qu'aux opérations de portefeuilles, que ces concours ou opérations soient à court, moyen ou long terme, sont fixées librement entre les parties, sous réserve des dispositions légales relatives au taux d'usure. Conformément à ces dispositions, le taux effectif global du crédit, notamment les frais, les commissions et rémunérations de toute nature compris, ne peut excéder le taux d'usure. Toutefois, les crédits à moyen et long terme, consentis avant le 1er octobre 1993, continuent à être assujettis à leurs conditions contractuelles d'origine, à moins d'une révision librement convenue entre les parties.

Toute référence au taux d'escompte dans la fixation des conditions débitrices à la clientèle est supprimée. La banque fixe librement le taux de référence applicable aux opérations de sa clientèle.

**TAUX DE BASE BANCAIRE EN ABRÉGÉ « T.B.B. » : 11% depuis le 1er mai 2003**

**TAUX D'USURE : 15% à partir du 1er janvier 2014**

Les conditions débitrices ne peuvent être majorées que des impôts et des taxes payés à l'occasion de la conclusion des contrats de prêt.

Pour l'application de ce barème, il convient d'entendre par crédit à court terme les concours bancaires dont la durée n'excède pas 2 ans ; par crédit à moyen terme ceux dont la durée est supérieure à 2 ans, mais n'excède pas 7 ans et par crédit à long terme, les crédits d'une durée supérieure à 7 ans.

## TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE DES PARTICULIERS

### I. CONDITIONS GÉNÉRALES DU COMPTE

1.1.	Conditions d'ouverture de compte	
1.1.1.	Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)	
1.1.1.1.	Compte chèques	Gratuit
1.1.1.2.	Compte d'épargne simple	Gratuit
1.1.1.3.	Dépôt à terme	Gratuit
1.1.1.4.	Compte d'épargne logement	Gratuit
1.1.1.5.	Plan épargne logement	Gratuit
1.1.1.6.	Compte sur livret (délivrance du livret d'épargne)	Gratuit
1.1.1.7.	Compte joint	
1.1.1.7.1.	Compte chèques	Gratuit
1.1.1.7.2.	Compte d'épargne	Gratuit
1.1.1.8.	Compte indivis	
1.1.1.8.1.	Compte chèques	Gratuit
1.1.1.8.2.	Compte d'épargne	Gratuit
1.1.1.9.	Autres types de comptes	Gratuit
1.1.10.	Dépôts initiaux pour les ouvertures de compte	Salariés non domiciliés 50 000 FCFA Salariés domiciliés Sans dépôt
1.1.11.	Modification de procuration sur compte	6 000 FCFA
1.2.	Conditions de Clôture de compte	
1.2.1.	Compte chèques	Gratuit
1.2.2.	Compte d'épargne simple	Gratuit
1.2.3.	Dépôt à terme	Pénalité de déblocage avant échéance 1%
1.2.4.	Compte d'épargne logement	Gratuit
1.2.5.	Plan épargne logement	Gratuit
1.2.6.	Compte sur livret	Gratuit
1.2.7.	Compte-joint	
1.2.7.1.	Compte chèques	Gratuit
1.2.7.2.	Compte d'épargne	Gratuit
1.2.8.	Compte indivis	
1.2.8.1.	Compte chèques	Gratuit
1.2.8.2.	Compte d'épargne	Gratuit
1.2.9.	Lettre de clôture juridique	10 500 FCFA
1.2.10.	Attestation de clôture de compte	50 000 FCFA
1.2.11.	Autres types d'attestation	Attestation de solde 30 000 FCFA Attestation non redevance / Redevance 50 000 FCFA
1.2.12.	Clôture de compte	Gratuit

### Services rattachés au fonctionnement du compte (suite)

2.1.5.3.	Attestation de virement	16 500 FCFA
2.1.5.4.	Attestation de redevance	50 000 FCFA
2.1.5.5.	Attestation de non redevance	50 000 FCFA
2.1.5.6.	Attestation de clôture	50 000 FCFA
2.1.5.7.	Autres types d'attestations bancaires	17 000 FCFA
2.1.6.	Frais de timbre pour versement d'espèces en compte	100 FCFA
2.1.7.	Frais pour procuration	5 500 FCFA
2.1.8.	Conditions créditrices	Minimum
2.1.8.1.	Plan d'épargne et autres produits d'épargne contractuelle	
2.1.8.1.1.	Plan épargne logement	Durée de la phase épargne 3 ans avec la possibilité de proroger d'une ou deux années supplémentaires
		Dépôt initial 50 000 FCFA min
		Montant maximum des dépôts 20 000 000 FCFA
		Cotisation 240 000 FCFA min
		Montant du crédit Montant de l'épargne X 2 dans le respect de la quotité cessible
2.1.8.1.2.	Plan épargne projet	Taux préférentiel sur le crédit Taux standard -1 point
		Durée de la phase épargne 24 mois
		Cotisation 5 000 FCFA min
		Montant du crédit Montant de l'épargne X 2 dans le respect de la quotité cessible
		Taux préférentiel sur le crédit Taux standard -1 point
2.1.8.1.3.	Plan épargne retraite	Montants minimum Mensuels 15 000 FCFA
		Montants minimum Trimestriels 45 000 FCFA
		Montants maximum Mensuels 150 000 FCFA
		Montants maximum Trimestriels 450 000 FCFA
		Durée du contrat 10 ans
2.1.8.2.		2,40% appliqué sur le montant du virement périodique et du virement exceptionnel
		Prime d'assurance 2,30%TTC du montant de la cotisation
		Intérêts créditeurs pour les plans d'épargne et autres produits d'épargne contractuelle
		3,75% / An
		Plan Epargne Projet (PEP)
2.1.8.2.1.	Plan Epargne Logement (PEL)	5% en cas de respect du contrat sinon 3,50%
2.1.8.2.2.	Plan Epargne Retraite (PER)	5% / An
2.1.8.3.	Intérêts créditeurs pour les comptes d'épargne simple	3,50% jusqu'à 10 M FCFA de dépôts / 0% au dessus de 10 M FCFA de dépôts
2.1.8.4.	Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et comptes à terme	
2.1.8.4.1.	Jusqu'à 10 000 000 FCFA / 1 an max	Réglementé
2.1.8.4.2.	Supérieur à 10 000 000 FCFA / 1 an max	1%
2.1.8.4.3.	Quel que soit le montant > 1 an et < 3 ans ≥ 3 ans	2% 3%
2.2.	Moyens de paiement	
2.2.1.	Chèques	
2.2.1.1.	Délivrance de chéquier	
2.2.1.1.1.	Chèques barrés non endossables	Gratuit
2.2.1.1.2.	Chèques non barrés / Vignette	Gratuit
2.2.1.1.3.	Lettre-chèques	Frais de dossier 26 000 FCFA Commission fixe 260 FCFA / Feuille
2.2.1.1.4.	Chèques de banque sur place	Tirage de chèque en Côte d'Ivoire 15 000 FCFA
2.2.1.1.5.	Chèques de banque UEMOA	15 000 FCFA
2.2.1.1.6.	Chèques de banque sur compte en devises (Minimum et Maximum)	
2.2.1.1.6.1.	Tirage de chèques sur autres places de la zone	2,25% min 6 000 FCFA + Frais Finex 10 500 FCFA + Frais Swift 6 500 FCFA + Frais de dossier 10 500 FCFA + Frais de correspondant au réel Pour les transferts en devises hors circuit BCEAO, nous nous réservons le droit d'appliquer un taux plus élevé selon les conditions du marché
2.2.1.1.6.2.	Tirage de chèques hors zone franc	cf. Tirage de chèques sur autres places de la zone
2.2.1.1.6.3.	Divers - tirage de chèques	Annulation à la demande du client 15 500 FCFA Demande d'opposition 10 500 FCFA Ordre non exécuté pour insuffisance de provision 10 500 FCFA
2.2.1.2.	Chèques de guichet	
2.2.1.3.	Retrait d'espèces avec chèque de guichet	2 000 FCFA / Opération
2.2.1.4.	Certification de chèque	15 500 FCFA
2.2.1.5.	Frais pour annulation de chèque de banque	13 000 FCFA
2.2.1.6.	Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	15 000 FCFA
2.2.1.7.	Renouvellement d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	cf. Opposition sur chèque
2.2.1.8.	Frais de destruction de chéquier	15 500 FCFA

### II. SERVICES RATTACHÉS AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE

2.1.	Gestion de comptes
2.1.1.	Agios / Arrêté de compte
2.1.1.1.	Commission de dépassement sur compte autorisé ou non autorisé 7 500 FCFA
2.1.1.2.	Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle 14,50%
2.1.1.3.	Frais de tenue de compte sur livret d'épargne Gratuit
2.1.1.4.	Commission de plus fort découvert 1/10% pour les particuliers
2.1.1.5.	Commission de mouvement au débit du compte Pas de facturation
2.1.1.6.	Frais de tenue de compte (tarif mensuel) 5 200 FCFA
2.1.1.7.	Relevé d'Identité Bancaire (RIB)
2.1.1.8.	Autres types de conditions débitrices Non applicable
2.1.1.9.	Forçage pour retrait d'espèces 2 500 FCFA + Commissions sur découvert
2.1.2.	Relevés de compte
2.1.2.1.	Mensuel Gratuit
2.1.2.2.	A la demande (Mois en cours) Extrait de compte de - de 6 mois 1 600 FCFA / Page Extrait de compte de + de 6 mois 2 000 FCFA / Page
2.1.2.3.	Pièce comptable (chèque, virement etc.) / autre période (tarif par pièce) Document de - 2 ans 5 000 FCFA / Page Document de + 2 ans 5 000 FCFA / Page
2.1.3.	Relevé récapitulatif des frais annuels Gratuit
2.1.4.	Relevé pour ambassade 15 000 FCFA
2.1.4.	Autre type de relevé de comptes Non applicable
2.1.5.	Attestations bancaires
2.1.5.1.	Attestation de solde 30 000 FCFA
2.1.5.2.	Lettre de recommandation 50 000 FCFA

La banque en toute confiance

27 20 24 24 24  
serviceclients.bicici@bicici.ci



BICICI

# TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE DES PARTICULIERS

## Services rattachés au fonctionnement du compte (suite 2)

	Bénéficiaire BICICI	20 000 FCFA																												
2.2.1.9.	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	Emetteur Chèque BICICI sans provision pour chaque présentation 52 000 FCFA																												
		Frais de dossier d'avertissement 21 000 FCFA																												
		Frais de dossier d'injonction 18 500 FCFA																												
2.2.1.10.	Forfait chèque impayé < à Montant X FCFA (montant à préciser)	cf. Frais de rejets impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisionne																												
2.2.1.11.	Expédition de chéquier à domicile (sous pli simple)	(Réel + 2 500 FCFA)																												
2.2.1.12.	Expédition de chéquier à domicile (sous pli recommandé)	(Réel + 2 500 FCFA)																												
2.2.1.13.	Autres types de chèques	Aucun																												
2.2.1.14.	Encaissement de chèques																													
2.2.1.14.1.	Encaissement de chèques zone UEMOA	Gratuit																												
2.2.1.14.2.	Encaissement de chèques hors UEMOA	Gratuit																												
2.2.1.14.3.	Paiement de chèque au porteur au guichet	Gratuit																												
2.2.1.14.4.	Paiement de chèque au porteur à la compensation	Gratuit																												
2.2.1.14.5.	Frais de traitement de chèque au porteur	À la décharge de l'émetteur																												
2.2.2.	Cartes bancaires																													
2.2.2.1.	Renouvellement/Cotisation annuelle	cf. Frais annuels sur les cartes bancaires																												
2.2.2.1.1.	Carte privative	Toutes les cartes BICICI sont VISA																												
2.2.2.1.2.	Carte interbancaire (nationale ou UEMOA)	Toutes les cartes BICICI sont VISA																												
2.2.2.1.3.	Frais de gestion mensuels	La facturation des cartes est annuelle																												
2.2.2.1.4.	Frais annuels sur les cartes bancaires	<table border="1"> <tr> <td>Carte Epargne</td> <td>7 000 FCFA</td> </tr> <tr> <td>Cartes Visa Electron ou Carte Classic Verte</td> <td>15 000 FCFA</td> </tr> <tr> <td>Carte Visa Classic</td> <td>30 500 FCFA</td> </tr> <tr> <td>Carte Visa Premier ou Carte Visa Gold</td> <td>77 300 FCFA (1<sup>re</sup> carte), 50 000 FCFA (2<sup>nd</sup> carte)</td> </tr> <tr> <td>Carte Platinum</td> <td>Débit immédiat : 136 500 FCFA</td> </tr> </table>	Carte Epargne	7 000 FCFA	Cartes Visa Electron ou Carte Classic Verte	15 000 FCFA	Carte Visa Classic	30 500 FCFA	Carte Visa Premier ou Carte Visa Gold	77 300 FCFA (1 <sup>re</sup> carte), 50 000 FCFA (2 <sup>nd</sup> carte)	Carte Platinum	Débit immédiat : 136 500 FCFA																		
Carte Epargne	7 000 FCFA																													
Cartes Visa Electron ou Carte Classic Verte	15 000 FCFA																													
Carte Visa Classic	30 500 FCFA																													
Carte Visa Premier ou Carte Visa Gold	77 300 FCFA (1 <sup>re</sup> carte), 50 000 FCFA (2 <sup>nd</sup> carte)																													
Carte Platinum	Débit immédiat : 136 500 FCFA																													
2.2.2.1.5.	Carte interbancaire internationale (avec VISA, MASTERCARD, etc.)	cf. Frais annuels sur les cartes bancaires																												
2.2.2.1.6.	Carte prépayée																													
2.2.2.1.6.1.	Carte salaire (commercialisée à l'attention des entreprises pour le compte de leurs employés non bancarisés)	10 000 FCFA / An																												
2.2.2.1.6.2.	Carte FLEXICARD	<table border="1"> <tr> <td>Prix de la carte</td> <td>6 364 FCFA</td> </tr> <tr> <td>Frais de gestion mensuels</td> <td>454 FCFA</td> </tr> <tr> <td>Changement de code PIN</td> <td>Gratuit</td> </tr> <tr> <td>Commission sur chaque recharge effectué</td> <td>1,5% du montant avec un minimum de 454 FCFA (caisse)</td> </tr> <tr> <td>Commission sur retrait GAB de la banque du client</td> <td>Gratuit</td> </tr> <tr> <td>Commission sur retrait GAB GIM UEMOA</td> <td>454 FCFA</td> </tr> <tr> <td>Commission de retrait sur GAB hors UEMOA</td> <td>2% du montant avec un minimum de 182 FCFA</td> </tr> <tr> <td>Echec retrait pour solde insuffisant</td> <td>227 FCFA</td> </tr> <tr> <td>Commission sur paiement via TPE en Côte d'Ivoire</td> <td>Gratuit</td> </tr> <tr> <td>Commission sur paiement via TPE dans l'UEMOA</td> <td>Gratuit</td> </tr> <tr> <td>Commission sur paiement via TPE hors UEMOA</td> <td>2% du montant avec un minimum de 182 FCFA</td> </tr> <tr> <td>Commission sur achat sur Internet en Côte d'Ivoire</td> <td>Gratuit</td> </tr> <tr> <td>Commission sur achat sur Internet dans l'UEMOA</td> <td>2% du montant avec un minimum de 182 FCFA</td> </tr> <tr> <td>Commission sur achat sur Internet hors UEMOA</td> <td>2% du montant avec un minimum de 182 FCFA</td> </tr> </table>	Prix de la carte	6 364 FCFA	Frais de gestion mensuels	454 FCFA	Changement de code PIN	Gratuit	Commission sur chaque recharge effectué	1,5% du montant avec un minimum de 454 FCFA (caisse)	Commission sur retrait GAB de la banque du client	Gratuit	Commission sur retrait GAB GIM UEMOA	454 FCFA	Commission de retrait sur GAB hors UEMOA	2% du montant avec un minimum de 182 FCFA	Echec retrait pour solde insuffisant	227 FCFA	Commission sur paiement via TPE en Côte d'Ivoire	Gratuit	Commission sur paiement via TPE dans l'UEMOA	Gratuit	Commission sur paiement via TPE hors UEMOA	2% du montant avec un minimum de 182 FCFA	Commission sur achat sur Internet en Côte d'Ivoire	Gratuit	Commission sur achat sur Internet dans l'UEMOA	2% du montant avec un minimum de 182 FCFA	Commission sur achat sur Internet hors UEMOA	2% du montant avec un minimum de 182 FCFA
Prix de la carte	6 364 FCFA																													
Frais de gestion mensuels	454 FCFA																													
Changement de code PIN	Gratuit																													
Commission sur chaque recharge effectué	1,5% du montant avec un minimum de 454 FCFA (caisse)																													
Commission sur retrait GAB de la banque du client	Gratuit																													
Commission sur retrait GAB GIM UEMOA	454 FCFA																													
Commission de retrait sur GAB hors UEMOA	2% du montant avec un minimum de 182 FCFA																													
Echec retrait pour solde insuffisant	227 FCFA																													
Commission sur paiement via TPE en Côte d'Ivoire	Gratuit																													
Commission sur paiement via TPE dans l'UEMOA	Gratuit																													
Commission sur paiement via TPE hors UEMOA	2% du montant avec un minimum de 182 FCFA																													
Commission sur achat sur Internet en Côte d'Ivoire	Gratuit																													
Commission sur achat sur Internet dans l'UEMOA	2% du montant avec un minimum de 182 FCFA																													
Commission sur achat sur Internet hors UEMOA	2% du montant avec un minimum de 182 FCFA																													
2.2.2.1.6.3.	Chargement de la carte	<table border="1"> <tr> <td>Virement de compte à compte via MY BICICI</td> <td>Gratuit</td> </tr> <tr> <td>Virement entre tiers BICICI via MY BICICI</td> <td>Gratuit</td> </tr> <tr> <td>Virement unitaire via MY BICICI</td> <td>350 FCFA</td> </tr> </table>	Virement de compte à compte via MY BICICI	Gratuit	Virement entre tiers BICICI via MY BICICI	Gratuit	Virement unitaire via MY BICICI	350 FCFA																						
Virement de compte à compte via MY BICICI	Gratuit																													
Virement entre tiers BICICI via MY BICICI	Gratuit																													
Virement unitaire via MY BICICI	350 FCFA																													
2.2.2.2.	Achat Terminal de Paiement Electronique																													
2.2.2.2.1.	Achat Terminal de Paiement Electronique (TPE) en Côte d'Ivoire	Gratuit																												
2.2.2.2.2.	Achat Terminal de Paiement Electronique (TPE) et internet hors UEMOA	4,50% par transaction																												
2.2.2.3.	Autorisatation refusée sur les Guichets / Distributeurs Automatiques de banque (GAB) et les Terminaux de Paiements Electroniques (TPE)	Gratuit																												
2.2.2.4.	Provision insuffisante sur les Guichets / Distributeurs Automatiques de banque (GAB) et les Terminaux de Paiements Electroniques (TPE)	Gratuit																												
2.2.2.5.	Remplacement de la carte	<table border="1"> <tr> <td>Carte épargne</td> <td>3 500 FCFA</td> </tr> <tr> <td>Carte Visa Electron ou Carte Visa Classic Verte</td> <td>7 500 FCFA</td> </tr> <tr> <td>Carte Visa Classic Bleue</td> <td>15 250 FCFA</td> </tr> <tr> <td>Carte Visa Premier ou Carte Visa Gold</td> <td>38 650 FCFA</td> </tr> <tr> <td>Carte Visa Platinum</td> <td>Débit immédiat : 68 250 FCFA</td> </tr> </table>	Carte épargne	3 500 FCFA	Carte Visa Electron ou Carte Visa Classic Verte	7 500 FCFA	Carte Visa Classic Bleue	15 250 FCFA	Carte Visa Premier ou Carte Visa Gold	38 650 FCFA	Carte Visa Platinum	Débit immédiat : 68 250 FCFA																		
Carte épargne	3 500 FCFA																													
Carte Visa Electron ou Carte Visa Classic Verte	7 500 FCFA																													
Carte Visa Classic Bleue	15 250 FCFA																													
Carte Visa Premier ou Carte Visa Gold	38 650 FCFA																													
Carte Visa Platinum	Débit immédiat : 68 250 FCFA																													
2.2.2.6.	Relevé de compte en ligne	MY BICICI																												
2.2.2.7.	Assistance clientèle par un opérateur banque X	Offre non existante dans la gamme de produits BICICI																												
2.2.2.8.	Délivrance de carte additionnelle (à décliner par type)	Rabais 50% (soit prix carte /2)																												
2.2.2.9.	Confection d'un code en urgence	9 000 FCFA																												
2.2.2.10.	Confection d'une CB en urgence	À l'initiative du client																												
		25 000 FCFA pour Carte Visa Classic Verte & Bleue 50 000 FCFA pour Carte Visa Platinum & Gold																												
2.2.2.11.	Frais de reconditionnement de carte (sauf défautosité)	cf. Frais annuels sur les cartes bancaires																												
2.2.2.12.	Frais de réédition de code																													
2.2.2.12.1.	Réédition du code confidentiel	10 500 FCFA																												
2.2.2.12.2.	Pin change	3 500 FCFA																												
2.2.2.12.3.	Changement du code Pin change en cas d'oubli	4 500 FCFA																												
2.2.2.13.	Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	<table border="1"> <tr> <td>De 0 à 5 000 000</td> <td>20 000 FCFA</td> </tr> <tr> <td>Au-delà de 5 000 000</td> <td>50 000 FCFA</td> </tr> </table>	De 0 à 5 000 000	20 000 FCFA	Au-delà de 5 000 000	50 000 FCFA																								
De 0 à 5 000 000	20 000 FCFA																													
Au-delà de 5 000 000	50 000 FCFA																													
2.2.2.14.	Opposition carte																													
2.2.2.14.1.	Par le client : perte ou vol	10 500 FCFA																												

## Services rattachés au fonctionnement du compte (suite 3)

2.2.2.14.2.	Par la banque : Usage abusif (Particulier)	10 500 FCFA				
2.2.2.15.	Frais de non restitution de carte en opposition / Usage abusif	Service non facturé				
2.2.2.16.	Modification de contrat (Carte, Plafond, ...)	Gratuit				
2.2.2.17.	Expédition à domicile : frais d'envoi minimum	Réel + 10 500 FCFA				
2.2.2.18.	Ouverture de dossier de fraude	10 500 FCFA				
2.2.2.19.	Frais de gestion des cartes (à décliner par type de carte)	cf. Frais annuels sur les cartes bancaires				
2.2.2.20.	Prestations Services monétiques (Consultation/Édition de solde; Consultation / Édition de solde d'historique)					
2.2.2.20.1.	Retrait d'espèces dans les Distributeurs Automatiques de Billets (DAB / GAB)					
2.2.2.20.1.1.	Distributeurs Automatiques de Billets (DAB / GAB) de la BICICI	Gratuit				
2.2.2.20.1.2.	Distributeurs Automatiques de Billets (DAB / GAB) dans les banques confrères de la zone UEMOA (GIM UEMOA)	454 FCFA				
2.2.2.20.1.3.	Distributeurs Automatiques de Billets (DAB / GAB) Hors zone UEMOA	4,50% / Transaction				
2.2.2.20.1.4.	Facturation par retrait carte étrangère sur GAB BICICI	3 182 FCFA				
2.2.2.20.1.5.	Retrait GAB pour cause d'insuffisance de provision	Gratuit				
2.2.2.20.2.	Services accessibles via les Guichets Automatiques de Banques / Distributeurs Automatiques de Billets					
2.2.2.20.2.1.	Consultation/ Édition de solde dans la BICICI	Gratuit				
2.2.2.20.2.2.	Consultation/ Édition de solde dans les autres banques locales et UEMOA	Gratuit				
2.2.2.20.2.3.	Consultation/édition d'historique de solde	Gratuit				
2.2.2.20.2.4.	Mini relevé	Gratuit				
2.2.2.20.3.	Frais de traitement de carte capturée au DAB	Gratuit				
2.2.3.	Virements et Prélèvements					
2.2.3.1.	Virements					
2.2.3.1.1.	Domiciliation de salaires	Gratuit				
2.2.3.1.2.	Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la même banque)	Gratuit				
2.2.3.1.3.	Virement sur place vers un tiers : STAR-UEMOA ou RTGS (ou Urgent)	<table border="1"> <tr> <td>Entre comptes BICICI</td> <td>Gratuit</td> </tr> <tr> <td>Vers tiers non BICICI</td> <td>Support Papier : 30 000 FCFA MY BICICI : 10 000 FCFA</td> </tr> </table>	Entre comptes BICICI	Gratuit	Vers tiers non BICICI	Support Papier : 30 000 FCFA MY BICICI : 10 000 FCFA
Entre comptes BICICI	Gratuit					
Vers tiers non BICICI	Support Papier : 30 000 FCFA MY BICICI : 10 000 FCFA					
2.2.3.1.4.	Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux	Gratuit				
2.2.3.1.5.	Mise en place de Virement Permanent local ou autre					
2.2.3.1.5.1.	Création du dossier	Gratuit				
2.2.3.1.5.2.	Exécution des opérations	3 500 FCFA				
2.2.3.1.6.	Modification de Virement Permanent	3 000 FCFA				
2.2.3.1.7.	Mise à disposition de fonds	0,15% du montant de l'opération avec 15 000 FCFA				
2.2.3.2.	Prélèvements					
2.2.3.2.1.	Mise en place de l'autorisation de prélèvement (Création de dossier)	Gratuit				
2.2.3.2.2.	Frais d'opposition sur avis de prélèvement	Néant				
2.2.3.2.3.	Paiement d'un prélèvement	cf. Frais annuels sur les cartes bancaires				
2.2.3.2.4.	Frais de prélèvement impayé (sans provision)	2 500 FCFA				
2.2.3.2.5.	Rejet de prélèvement à l'initiative du client	2 500 FCFA				

## III. SERVICES BANCAIRES

3.1.	Dates de valeurs appliquées	
3.1.1.	Virements reçus	Crédit au plus tard le premier jour ouvré suivant celui de la réception du virement
3.1.2.	Remise de chèque	Crédit au plus tard le premier jour ouvré suivant celui de l'encaissement
3.1.3.	Remise d'effets à l'escompte	Décompte du jour de la remise, crédit valeur premier jour ouvré suivant celui de la remise
3.1.4.	Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèques	Débit le premier jour ouvré précédent celui du paiement ou de l'exécution de l'opération
3.1.5.	Versement et retrait d'espèce	Retrait J-1 / Versement J+1
3.1.6.	Livrets d'épargne	Crédit, le premier jour de la quinzaine, suivant le jour du versement et débit le premier jour de la quinzaine précédent le retrait
3.2.	Frais liés aux services bancaires	
3.2.1.	Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	Gratuit
3.2.2.	Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	Gratuit
3.2.3.	Emission chèque de banque en FCFA	cf. Chèque de Banque UEMOA
3.2.4.	Emission chèque de banque en autre devises(uniquement en dollars Canadien)	cf. Chèque de Banque UEMOA
3.2.5.	Demande d'opposition	15 000 FCFA
3.2.6.	Avis de passage	51 500 FCFA
3.2.7.	Protêt	50 000 FCFA
3.2.8.	Frais de circularisation	62 000 FCFA
3.2.9.	Changement de signature	Gratuit
3.2.10.	Modification d'intitulé de compte	Gratuit
3.2.11.	Changement d'éléments constitutifs du dossier du client, notamment d'identification	Gratuit
3.2.12.	Changement de garde de titre	Gratuit
3.2.13.	Frais de nantissement	31 000 FCFA
3.2.14.	Frais de reclassement	103 000 FCFA

## IV. SERVICES BANQUE À DISTANCE

4.1.	Avis de débit et de crédit par voie électronique	Gratuit				
4.2.	Banque en ligne MY BICICI	<table border="1"> <tr> <td>Abonnement</td> <td>2 636 FCFA / Mois</td> </tr> <tr> <td>Réédition du code confidentiel MY BICICI en cas d'oubli</td> <td>1 000 FCFA</td> </tr> </table>	Abonnement	2 636 FCFA / Mois	Réédition du code confidentiel MY BICICI en cas d'oubli	1 000 FCFA
Abonnement	2 636 FCFA / Mois					
Réédition du code confidentiel MY BICICI en cas d'oubli	1 000 FCFA					
4.3.	Virement électronique vers un autre établissement bancaire					
4.3.1.	Virement de compte à compte via MY BICICI	Gratuit				
4.3.2.	Virement entre tiers BICICI via MY BICICI	Gratuit				

La banque en toute confiance



BICICI

27 20 24 24 24 24  
serviceclients.bicici@bicici.ci



www.bicici.ci

# TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE DES PARTICULIERS

## Services banque à distance (suite)

4.3.3.	Virement unitaire vers confrère via MY BICICI	RTGS (ou Urgent) SICA (ou Compensation)	10 000 FCFA 350 FCFA
4.4.	Banque par téléphone (accès au guide vocal)	Centre de Relations Clients	Gratuit (coût d'un appel local)
4.5.	INFOBANK (Services SMS)		2 500 FCFA / mois
4.6.	Téléchargement de fichiers WEB (demande de relevés de compte en ligne)		Gratuit

## V. GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT

5.1.	Frais de déclaration d'opposition à la Banque Centrale	cf. <i>Frais pour rejets de chèque</i>
5.2.	Frais de mainlevée d'opposition Banque Centrale	Service non facturé
5.3.	Lettre de relance pour compte débiteur (sous pli simple)	2 000 FCFA / Lettre
5.4.	Lettre de relance pour compte débiteur (sous pli recommandé)	10 000 FCFA / Lettre
5.5.	Lettre de déclaration à la CIP	Gratuit
5.6.	Lettre d'information préalable au rejet de chèque sans provision	cf. <i>Frais pour rejets de chèque</i>
5.7.	Certificat de non-paiement	cf. <i>Frais pour rejets de chèque</i>
5.8.	Autres frais pour incidents de paiement	cf. <i>Frais pour rejets de chèque</i>

## VI. OPERATIONS DE CHANGE

6.1.	Achat Euros	Gratuit
	Vente Euros / Commission de change	2,25%
	Achat autres devises / Commission de change	Gratuit
	Vente autres devises / Commission de change	2,25%

## VII. OPÉRATIONS DE CRÉDIT

7.1.	Crédit à la consommation		
7.1.1.	Découvert en compte convenu et formalisé	14,50%	
7.1.2.	Découvert en compte convenu et non formalisé	14,50%	
7.1.3.	Facilités de caisse	14,50%	
7.1.4.	Autres crédits à court terme	Durée de 6 à 12 mois Durée de 13 à 24 mois Durée de 25 à 36 mois Durée de 37 à 60 mois	8,50% 11% 12% 13%
7.1.5.	Frais de dossier crédit consommation	2%	
7.2.	Crédits à l'habitat		
7.2.1.	Moyen terme	Durée entre 61 et 180 mois	11%
7.2.2.	Long terme	Durée entre 181 et 240 mois	10%
7.2.3.	Frais de dossier crédit immobilier / Crédit immo 7	1% min 51 500 FCFA	
7.2.4.	Frais d'expertise immobilière sur les travaux de construction	45 500 FCFA / Visite	
7.3.	Autres opérations connexes aux opérations de crédit		
7.3.1.	Frais de mainlevée d'hypothèque	55 000 FCFA	
7.3.2.	Demande d'édition de tableau d'amortissement	Gratuit	
7.3.3.	Frais d'état d'engagement	Frais de réédition du tableau d'amortissement 10 500 FCFA	
7.3.4.	Frais de remboursement anticipé sur crédit à la consommation	Gratuit	
7.3.5.	Frais d'étude des dossiers de prêt	Gratuit	
7.4.	Autres opérations de crédit		
7.4.1.	Avenant sur contrat prêt	0,25% min 35 000 FCFA	
7.4.2.	Modification simple (date d'échéance, n° de compte ou périodicité)	10 000 FCFA	
7.4.3.	Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement	25 000 FCFA	
7.4.4.	Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte	35 000 FCFA	
7.4.5.	Demande d'édition de tableau d'amortissement	Gratuit	
7.4.6.	Frais d'échéance impayée (selon périodicité)	Gratuit	
7.4.7.	Commission d'engagement	Frais de dossier 2% pour les crédits à la consommation	
7.4.8.	Modification des conditions de crédit avec avenant	0,25% du capital restant min 30 000 FCFA	
7.5.	Frais et commissions d'escompte		
7.5.1.	Cautions et avals	Cautions fiscales Cautions sur marche Cautions diverses Soumission en douane  Caution en douane / Sur marché / Diverses : 3% min 36 000 FCFA perçue d'avance et par trimestre	
7.5.2.	Frais fixes de tenue de dossier		
7.5.2.1.	Cautions et soumissions générales	36 000 FCFA	
7.5.2.2.	Cautions conseil du cafe cacao agreement	36 000 FCFA	
7.5.2.3.	Cautions conseil du cafe cacao (Bonne execution)	36 000 FCFA	
7.5.2.4.	Signature d'obligations cautionnées, par obligation (T)	41 500 FCFA	
7.5.2.5.	Cautions de rapatriement	51 500 FCFA	
7.5.2.6.	Cautions d'agrement (Agent immobilier - Ravitaillement maritime)	36 000 FCFA	
7.5.2.7.	Cautions auprès du PAA	36 000 FCFA	
7.5.2.8.	Caution d'agrement pour l'exportation du bois	36 000 FCFA	

## VIII. OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER

8.1.	Chèque payable à l'étranger (Traités hors compensation régionale)	
8.1.1.	Frais d'encaissement	
8.1.2.	Frais de manipulation	1,10% min 17 000 FCFA
8.1.3.	Frais de port de lettre	15 500 FCFA
8.1.4.	Frais d'envoi DHL	25 000 FCFA
8.1.5.	Chèque libellé en devises : Commission de change en sus	Gratuit
8.1.6.	Frais d'impayés	26 000 FCFA
8.1.7.	Avis de sort	5 000 FCFA
8.2.	Chèques et effets Gratuits reçus de l'étranger ou de la zone UEMOA	
8.2.1.	Chèques reçus par la compensation régionale	Gratuit
8.2.2.	Frais d'encaissement	Gratuit
8.2.3.	Frais de manipulation	Gratuit
8.2.4.	Frais de Swift	Gratuit
8.2.5.	Frais de port de lettre	Gratuit
8.2.6.	Frais sur chèque en souffrance	Gratuit
8.2.7.	Frais fixes d'impayés	
8.2.7.1.	Retour de chèque (par chèque)	12 000 FCFA
8.2.7.2.	Chèque sans provision, pour chaque présentation	51 500 FCFA
8.3.	Chèques et effets Gratuits reçus de l'étranger ou de la zone UEMOA	cf. Chèques de banque sur compte en devises
8.4.	Transferts	
8.4.1.	Transferts zone UEMOA : RTGS (ou Urgent)	Commission de transfert (à l'émission) Support Papier : 30 000 FCFA MY BICICI : 10 000 FCFA
8.4.2.	Transferts hors zone UEMOA	
8.4.2.1.	Virement hors UEMOA (Transfert autres devises que l'Euro avec change)	Commission de transfert Pour les transferts en devises hors circuit BCEAO, nous nous réservons le droit d'appliquer un taux plus élevé selon les conditions du marché Taxe de transfert BCEAO 0,6% min 100 FCFA Commission de change 0,10 % min 3 000 FCFA
8.4.2.2.	Virement hors UEMOA (Transferts en EURO)	Commission de transfert Pour les transferts en devises hors circuit BCEAO, nous nous réservons le droit d'appliquer un taux plus élevé selon les conditions du marché Taxe de transfert BCEAO 0,60% min 100 FCFA
8.5.	Domiciliation recettes d'exportation	Commission de domiciliation perçue à l'ouverture du dossier Commission de Relance 6 500 FCFA 7 500 FCFA
8.6.	Domiciliation recettes d'importation	Commission de domiciliation perçue à l'ouverture du dossier Commission de Relance 6 500 FCFA 7 500 FCFA

## IX. AUTRES SERVICES

9.1.	Location de coffre-fort	Modèle A petit compartiment	250 000 FCFA
		Modèle B moyen compartiment	300 000 FCFA
		Modèle C grand compartiment	400 000 FCFA
		Modèle D très grand compartiment	500 000 FCFA
		Modèle E hors gabarit	1 000 000 FCFA
		Montant forfaitaire (caution)	500 000 FCFA
		Frais d'effraction de coffre et remise en l'état	Frais au réel + 50 000 FCFA
9.2.	Frais de reproduction de clé		Frais au réel + 75 000 FCFA
9.3.	Demande de renseignements sur client		Gratuit
9.4.	Demande de renseignements financiers		Gratuit
9.5.	Demande de renseignements comptables (Commissaires aux comptes)		51 500 FCFA
9.6.	Abonnement mensuel au site internet		Service non facturé
9.7.	Successions		
9.7.1.	Frais d'ouverture de dossier de succession		
9.7.1.1.	Frais de dossier jusqu'à 200 000 FCFA		26 000 FCFA
9.7.1.2.	Frais de dossier au delà de 200 000 FCFA		41 500 FCFA
9.7.2.	Frais d'ouverture de dossier de succession (au règlement selon l'actif)		
9.7.2.1.	Commission sur chaque règlement		2,50% min 31 000 FCFA
9.7.2.2.	Pour tout dossier > à 1 million de FCFA, autre les frais et commissions de la Banque, la constitution d'un notaire à la charge des ayant-droits est obligatoire pour le règlement de la succession	Commission complémentaire de règlement à partir de la 2 <sup>ème</sup> année	41 500 FCFA / Année supplémentaire
9.7.2.3.	Frais annuels de tenue de compte		Service non facturé
9.8.	Frais annuels sur compte inactif (Créances arriérées)		3 000 FCFA / An
9.9.	Frais relatif saisie-arrêt/ Avis à tiers détenteur ou opposition administrative	Avis à tiers détenteur Pour les comptes au contentieux	103 000 FCFA Gratuit
9.10.	Retrait copie d'ATD		25 000 FCFA / Année d'antériorité
9.11.	Recherche sur saisie attribution ou conservatoire de créance		21 000 FCFA / Année d'ancienneté
9.12.	Frais de saisie attribution / Conservatoire de créances		103 000 FCFA
9.13.	Traitements des réquisitions judiciaires, des déclarations de gel, de mise en séquestre et traitement de leurs mainlevées		51 500 FCFA
9.14.	Attestation d'avoirs	Attestation Bancaire	17 000 FCFA
9.15.	Décision de justice ordonnant un compulsoire		51 000 FCFA
9.16.	Reconstitution d'extrait de compte		cf. Relevés de compte
9.17.	Autres types de services		
9.17.1.	Paiements de lettres de crédit		Gratuit
9.17.2.	Recette	Remise de chèques à l'encaissement payable à l'étranger	Avis de sort 5 000 FCFA
9.17.3.	Commissions de service à l'étranger	Commission de change	0,10% min 3 000 FCFA

# TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE DES PARTICULIERS

## Autres services (suite)

	Renseignements commerciaux	8 000 FCFA								
	Renseignements commerciaux aux correspondants étrangers	62 000 FCFA								
	Frais de constitution de dossier	31 000 FCFA								
	Remise de copie de PV de saisie	10 500 FCFA / PV de plus de un (1) an								
	Crédit d'enlèvement	31 000 FCFA								
	Modifications d'instructions contentieuses (Pouvoirs bancaires, Procuration, Comptes joints)	10 500 FCFA								
	Admission temporaire	31 000 FCFA								
	Avals de traites	31 000 FCFA								
9.17.5.	Frais juridiques, prises de frais d'assistance dans les restructurations	2,50% min 206 000 FCFA + Frais d'accès au réel à la charge du client								
9.17.6.	Relevé de solde et d'opérations	<table border="1"> <tr> <td>Relevé d'opérations (Guichet)</td> <td>2 500 FCFA</td> </tr> <tr> <td>Communication solde (Guichet)</td> <td>2 000 FCFA</td> </tr> </table>	Relevé d'opérations (Guichet)	2 500 FCFA	Communication solde (Guichet)	2 000 FCFA				
Relevé d'opérations (Guichet)	2 500 FCFA									
Communication solde (Guichet)	2 000 FCFA									
9.17.7.	Autres documents demandés	Périodique (trimestriel pour les comptes chèque et semestriels pour le compte épargne)								
9.17.8.	Commission forfaitaire pour recherche de débouchés	<table border="1"> <tr> <td>Banques affiliées, par demande</td> <td>77 500 FCFA</td> </tr> <tr> <td>Autres banques, par demande</td> <td>154 500 FCFA</td> </tr> </table>	Banques affiliées, par demande	77 500 FCFA	Autres banques, par demande	154 500 FCFA				
Banques affiliées, par demande	77 500 FCFA									
Autres banques, par demande	154 500 FCFA									
9.17.9.	Visualisation d'une vidéosurveillance	<table border="1"> <tr> <td>Client</td> <td>51 500 FCFA</td> </tr> <tr> <td>Non client</td> <td>72 500 FCFA</td> </tr> </table>	Client	51 500 FCFA	Non client	72 500 FCFA				
Client	51 500 FCFA									
Non client	72 500 FCFA									
9.17.10.	Demande de mise à disposition d'avis d'opération de plus de trois mois sur les virements	10 500 FCFA								
9.17.11.	Demande de sort des virements à recevoir à l'initiative du client	36 500 FCFA								
9.17.12.	Demande de modification des numéros de téléphone sur VBV	3 500 FCFA								
9.17.13.	Demande de mise à disposition de duplicita des actes de caution	26 000 FCFA								
9.17.14.	Packages particuliers	<table border="1"> <tr> <td>Pack Free +</td> <td>5 000 FCFA / mois</td> </tr> <tr> <td>Pack Flex</td> <td>9 000 FCFA / mois</td> </tr> <tr> <td>Pack First</td> <td>11 000 FCFA / mois</td> </tr> <tr> <td>Pack First +</td> <td>16 818 FCFA / mois</td> </tr> </table>	Pack Free +	5 000 FCFA / mois	Pack Flex	9 000 FCFA / mois	Pack First	11 000 FCFA / mois	Pack First +	16 818 FCFA / mois
Pack Free +	5 000 FCFA / mois									
Pack Flex	9 000 FCFA / mois									
Pack First	11 000 FCFA / mois									
Pack First +	16 818 FCFA / mois									

## Autres services (suite 2)

9.17.15.		Réclamations	
		Réclamations non-fondées	10 000 FCFA
9.17.16.	Cartes opérations	Monétique	
		Destruction d'une carte non réclamée	8 000 FCFA
		Commission d'autorisation de dépassement du plafond standard de paiement par carte bancaire	21 000 FCFA
		Commande carte en urgence clients VIP (48h)	10 000 FCFA + Prix de la carte
		Envoi de carte par voie postale	Réel + 10 500 FCFA
		Envoi de code confidentiel par voie postale	Réel + 10 500 FCFA
9.17.17.		Opérations juridiques & Contentieux	
		Main levée d'hypothèque	55 000 FCFA
		Mise en gestion normale après passage au contentieux : Particuliers	62 000 FCFA
		Authentification de tout document reçu de la clientèle	10 500 FCFA / Acte + Frais de greffe au réel
		Enregistrement d'actes à la DGI	0,10% max 515 000 FCFA / min 12 500 FCFA + Frais fixe d'enregistrement 25 000 FCFA + Frais de timbre 550 FCFA / page
		Inscription d'actes au greffe	12 500 FCFA / Acte + Frais de greffe au réel
		Main levée de nantissement de titres	55 000 FCFA
		Frais de protocole d'accord clients douteux : Particuliers	1,50% du montant à restructurer min 77 500 FCFA
		Droit de communication	77 500 FCFA
		Frais forfaitaires sur comptes créateurs en gestion au contentieux	10 500 FCFA / Mois
		Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions / Retour de chèque (Par chèque si client BICICI)	12 000 FCFA
		Frais de remise en gestion normale après passage à la Direction du Recouvrement Amiable et Contentieux	55 000 FCFA

JANVIER 2026

**TARIFS DES PRODUITS  
ET SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE  
DES PME**



**BICICI**  
La banque en toute confiance

# EXTRAIT DES PRINCIPALES CONDITIONS APPLICABLES PAR LA BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DE LA CÔTE D'IVOIRE

Les tarifs affichés sont conformes à l'instruction N°004-05-2015 relative au canevas de présentation harmonisée des tarifs des produits et services bancaires offerts par les établissements de crédit à leur clientèle

Les tarifs affichés sont Hors Taxe et en FCFA

ISO

9001

apave

Certification

## JANVIER 2026

### TAUX DE RÉFÉRENCE

Les conditions débitrices applicables aux concours par caisse, par escompte ou mobilisation de papier, ainsi qu'aux opérations de portefeuilles, que ces concours ou opérations soient à court, moyen ou long terme, sont fixées librement entre les parties, sous réserve des dispositions légales relatives au taux d'usure. Conformément à ces dispositions, le taux effectif global du crédit, notamment les frais, les commissions et rémunérations de toute nature compris, ne peut excéder le taux d'usure. Toutefois, les crédits à moyen et long terme, consentis avant le 1er octobre 1993, continuent à être assujettis à leurs conditions contractuelles d'origine, à moins d'une révision librement convenue entre les parties.

Toute référence au taux d'escompte dans la fixation des conditions débitrices à la clientèle est supprimée. La banque fixe librement le taux de référence applicable aux opérations de sa clientèle.

**TAUX DE BASE BANCAIRE EN ABRÉGÉ « T.B.B. » : 11% depuis le 1er mai 2003**

**TAUX D'USURE : 15% à partir du 1er janvier 2014**

Les conditions débitrices ne peuvent être majorées que des impôts et des taxes payés à l'occasion de la conclusion des contrats de prêt.

Pour l'application de ce barème, il convient d'entendre par crédit à court terme les concours bancaires dont la durée n'excède pas 2 ans ; par crédit à moyen terme ceux dont la durée est supérieure à 2 ans, mais n'excède pas 7 ans et par crédit à long terme, les crédits d'une durée supérieure à 7 ans.

## TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE DES PME

### I. CONDITIONS GÉNÉRALES DU COMPTE

1.1.	Conditions d'ouverture de compte	
1.1.1.	Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)	
1.1.1.1.	Dépôt à terme société, ONG et Associations	Gratuit
1.1.1.2.	Compte d'instruments financiers (Société) - à décliner par type d'instrument	Gratuit
1.1.1.3.	Compte courant	Gratuit
1.1.1.4.	Dépôts initiaux pour les ouvertures de comptes	Gratuit
1.1.1.5.	Autres types de comptes	Gratuit
1.2.	Conditions de Clôture de compte	
1.2.1.	Dépôts à terme société, ONG et Associations	Gratuit
1.2.2.	Compte d'instruments financiers (Société) - à décliner par type d'instrument	Gratuit
1.2.3.	Compte courant (Société et Entreprise individuelle)	Gratuit
1.2.4.	Lettre de clôture juridique	10 500 FCFA
1.2.5.	Autres types de clôture de comptes	Gratuit

### II. SERVICES RATTACHÉS AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE

2.1.	Gestion de comptes	
2.1.1.	Agios / Arrêté de compte	
2.1.1.1.	Meilleur taux débiteur appliquée à la clientèle	14,50%
2.1.1.2.	Commission de plus fort découvert	Petite Entreprise, Professions libérales & Associations Moyenne Entreprise
2.1.1.3.	Commission de mouvement au débit sur compte courant	Petite Entreprise, Professions libérales & Associations Moyenne Entreprise
2.1.1.4.	Commission de dépassement sur compte autorisé ou non autorisé	
2.1.1.4.1.	Professions libérales, Petites entreprises et associations	De 1 à 2 000 000 FCFA De 2 000 001 à 50 000 000 FCFA De 50 000 001 à 100 000 000 FCFA Montant > 100 000 000 FCFA
2.1.1.4.2.	Moyennes entreprises	De 1 à 50 000 000 FCFA De 50 000 001 à 100 000 000 FCFA Montant > 100 000 000 FCFA
2.1.1.5.	Frais de tenue de compte (Tarif mensuel)	Petite Entreprise, Professions libérales & Associations Moyenne Entreprise
2.1.1.7.	Relevé récapitulatif des frais annuels	Gratuit
2.1.2.	Relevé d'Identité Bancaire (RIB)	Gratuit
2.1.3.	Relevés de compte	
2.1.3.1.	Mensuel	Gratuit
2.1.3.2.	A la demande (mois en cours)	Extrait de compte de - de 6 mois Extrait de compte de + de 6 mois
2.1.3.3.	Autre période (tarif par mois)	Document de - 2 ans Document de + 2 ans
2.1.4.	Attestations bancaires	
2.1.4.1.	Attestation de solde	30 000 FCFA
2.1.4.2.	Attestation de non engagement	50 000 FCFA
2.1.4.3.	Lettre de recommandation	50 000 FCFA
2.1.4.4.	Autres types d'attestations bancaires	
2.1.4.4.1.	Attestation de virement ou autre type d'attestation	17 000 FCFA
2.1.4.4.2.	Attestation de clôture	50 000 FCFA
2.1.4.4.3.	Attestation d'avoirs	21 000 FCFA
2.1.4.5.	Attestation de capacité financière jusqu'à 100 Millions FCFA	100 000 FCFA
2.1.4.6.	Augmentation de capital	50 000 FCFA
2.1.5.	Frais de timbre pour versement d'espèces en compte	100 FCFA
2.1.6.	Frais pour procuration	5 500 FCFA
2.1.7.	Modification de procuration sur compte	6 000 FCFA
2.1.8.	Conditions créditrices	Minimum
2.1.8.1.	Produits d'épargne	
2.1.8.2.	Intérêts créateurs sur les comptes à terme	Dépôt à terme 10 000 000 FCFA max / 1 an max Quelque soit le montant / > 1 an et < 3 ans Quelque soit le montant / ≥ 3 ans

### Services rattachés au fonctionnement du compte (suite)

2.2.	Moyens de paiement	
2.2.1.	Chèques	
2.2.1.1.	Délivrance de chéquier à la clientèle	
2.2.1.1.1.	Chèques barrés non endossables	Gratuit
2.2.1.1.2.	Lettre-chèques	Frais de dossier Commission fixe
2.2.1.1.3.	Chèques de banque sur place	Tirage de chèque en Côte d'Ivoire
2.2.1.1.4.	Chèques de banque UEMOA	Tirage de chèque dans la Zone UEMOA Commission fixe par dossier: 21 000 FCFA Provisionné par dépôt espèces : 31 000 FCFA
2.2.1.1.5.		Tirage de chèques sur autres places de la zone franc Tirage de chèques hors zone franc (Dollar Canadien uniquement) Divers-tirage de chèques
2.2.1.1.6.	Expédition de chéquier à domicile (sous pli simple)	(Réel + 2 500 FCFA)
2.2.1.1.7.	Expédition de chéquier à domicile (sous pli recommandé)	(Réel + 2 500 FCFA)
2.2.1.2.	Certification de chèque	
2.2.1.2.1.	Frais pour annulation de chèque de banque	13 000 FCFA
2.2.1.2.2.	Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	10 000 FCFA / Chèque 25 000 FCFA / Chéquier
2.2.1.2.3.	Renouvellement d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	cf. Tarif opposition sur chèque
2.2.1.2.4.	Frais de destruction de chéquier	15 000 FCFA
2.2.1.2.5.		Bénéficiaire BICICI Émetteur chèque sans provision pour chaque présentation Frais de dossier d'avertissement Frais de dossier d'injonction
2.2.1.2.6.	Forfait chèque impayé < à montant X F (montant à préciser)	cf. tarifs frais de rejets impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions
2.2.1.2.7.	Frais sur chèque impayé	cf. tarifs frais de rejets impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions
2.2.1.3.	Encaissement de chèques	
2.2.1.3.1.	Encaissement de chèques dans l'UEMOA	Gratuit
2.2.1.3.2.	Encaissement de chèques hors UEMOA	Gratuit
2.2.1.3.3.	Frais de traitement des chèques au porteur	À la charge de l'émetteur
2.2.2.	Cartes bancaires	
2.2.2.1.	Renouvellement / Cotisation annuelle	
2.2.2.1.1.	Carte interbancaire (National ou UEMOA)	Toutes les cartes BICICI sont VISA
2.2.2.1.2.	Frais de gestion mensuels	La facturation des cartes est annuelle
2.2.2.1.3.	Frais annuels	Carte Affaires ou Carte Visa Business Carte Salaire
2.2.2.1.4.	Carte FLEXICARD	Prix de la carte Frais de gestion mensuels Changement de code PIN Commission sur chaque recharge effectué Commission sur retrait GAB de la banque du client Commission sur retrait GAB GIM UEMOA Commission de retrait sur GAB hors UEMOA Echec retrait pour solde insuffisant Commission sur paiement via TPE en Côte d'Ivoire Commission sur paiement via TPE dans l'UEMOA Commission sur paiement via TPE hors UEMOA Commission sur achat sur Internet en Côte d'Ivoire Commission sur achat sur Internet dans l'UEMOA Commission sur achat sur Internet hors UEMOA

La banque en toute confiance



**BICICI**

27 20 24 24 24  
serviceclients.bicici@bicici.ci [www.bicici.ci](http://www.bicici.ci)

# TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE DES PME

## Services rattachés au fonctionnement du compte (suite 2)

2.2.2.1.5.	Carte interbancaire internationale (avec VISA, MASTERCARD, etc.)	cf. Frais annuels sur les cartes bancaires
2.2.2.2.	Achat Terminal de Paiement Electronique	
2.2.2.2.1.	Achat Terminal de Paiement Electronique (TPE) en Côte d'Ivoire	Gratuit
2.2.2.2.2.	Achat Terminal de Paiement Electronique (TPE) et internet hors UEMOA	4,50% par transaction
2.2.2.2.3.	Délivrance de carte additionnelle (à décliner par type)	cf. Frais annuels sur les cartes bancaires
2.2.2.3.	Confection de carte en urgence	9.000 FCFA
2.2.2.4.	Frais de reconditionnement de carte (Sauf défautosité)	cf. Frais annuels sur les cartes bancaires
2.2.2.5.	Code confidentiel	
2.2.2.5.1.	Rédition du code confidentiel	10 500 FCFA
2.2.2.5.2.	Pin change	3 500 FCFA
2.2.2.5.3.	Changement du code Pin change en cas d'oubli	5 000 FCFA
2.2.2.6.	Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	21 000 FCFA
2.2.2.7.	Opposition carte	
2.2.2.7.1.	Par le client (Perte ou Vol)	10 500 FCFA
2.2.2.7.2.	Par la banque : usage abusif	10 500 FCFA
2.2.2.8.	Frais de non restitution de carte en opposition / Usage abusif	Service non facturé
2.2.2.9.	Modification de contrat (Carte, Plafond, ...)	Service non facturé
2.2.2.10.	Expédition à domicile : Frais d'envoi minimum	Réel + 10 500 FCFA
2.2.2.11.	Ouverture de dossier de fraude	Gratuit
2.2.2.12.	Frais de gestion des cartes (à décliner par type de carte)	cf. Frais annuels sur les cartes bancaires
2.2.2.13.	Prestations Services monétiques (Consultation / Édition de solde; Consultation / Édition de solde d'historique)	
2.2.2.13.1.	Retrait d'espèces dans les Distributeurs / Guichets Automatiques de Billets	
2.2.2.13.11.	Distributeurs Automatiques de Billets (DAB / GAB) de la BICICI	Gratuit
2.2.2.13.12.	Distributeurs Automatiques de Billets (DAB / GAB) dans les banques confrères de la zone UEMOA (GIM UEMOA)	454 FCFA
2.2.2.13.13.	Distributeurs Automatiques de Billets (DAB / GAB) Hors zone UEMOA	4,50% / Transaction
2.2.2.13.14.	Facturation par retrait carte étrangère sur GAB BICICI	3 182 FCFA
2.2.2.13.15.	Frais de traitement de carte capturée au DAB	Gratuit
2.2.2.13.16.	Services accessibles via les Guichets Automatiques de Banques / Distributeurs Automatiques de Billets	
2.2.2.13.21.	Consultation / Édition de solde dans la BICICI	Gratuit
2.2.2.13.22.	Consultation / Édition de solde dans les autres banques locales et UEMOA	Gratuit
2.2.2.13.23.	Consultation / Édition d'historique de solde	Gratuit
2.2.2.13.24.	Mini relevé	Gratuit
2.2.3.	Virements et Prélèvements	
2.2.3.1.	Virements	
2.2.3.1.1.	Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la même banque)	Gratuit
2.2.3.1.2.	Virement sur place vers un tiers BICICI : STAR-UEMOA ou RTGS (ou Urgent)	Gratuit
2.2.3.1.3.	Virement entre agences en faveur d'un tiers : SICA (ou Compensation)	Entre comptes BICICI Vers tiers non BICICI
2.2.3.1.4.	Virement dans l'UEMOA : STAR-UEMOA ou RTGS (ou Urgent)	Support papier Via MY BICICI
2.2.3.1.5.	Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux	Gratuit
2.2.3.1.6.	Mise en place de Virement Permanent local ou autre	
2.2.3.1.6.1.	Création du dossier	Gratuit
2.2.3.1.6.2.	Exécution des opérations(support télétransmission, support papier)	Entre compte BICICI Vers confrère
2.2.3.1.7.	Remise de virement (support télétransmission, support papier)	2 000 FCFA si présence dans la remise d'au moins un compte confrère
2.2.3.1.8.	Mise à disposition de fonds	0,15% du montant de l'opération avec un minimum 15 000 FCFA
2.2.3.2.	Prélèvements	
2.2.3.2.1.	Mise en place de l'autorisation de prélèvement	
2.2.3.2.1.1.	Création de dossier	Gratuit
2.2.3.2.1.2.	Exécution de l'opération	Entre compte BICICI Vers confrère
2.2.3.2.2.	Frais d'opposition sur avis de prélèvement	Néant
2.2.3.2.3.	Émission de prélèvement par une entreprise	Gratuit
2.2.3.2.4.	Paiement d'un prélèvement	cf. Tarif execution de l'opération
2.2.3.2.5.	Remise d'avis de prélèvement (Support télétransmission, support papier)	Gratuit
2.2.3.2.6.	Frais de prélèvement impayé (Sans provision)	2 500 FCFA
2.2.3.2.7.	Rejet de prélèvement à l'initiative du client	Néant

## III. SERVICES BANCAIRES

3.1.	Dates de valeurs appliquées	
3.1.1.	Virements reçus	Crédit au plus tard le premier jour ouvré suivant celui de la réception du virement
3.1.2.	Remise de chèque	Crédit au plus tard le premier jour ouvré suivant celui de la réception du virement
3.1.3.	Remise d'effets à l'escampe	Décompte du jour de la remise, crédit valeur premier jour ouvré suivant celui de la remise
3.1.4.	Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèques	Débit le premier jour ouvré précédent celui du paiement ou de l'exécution de l'opération
3.1.5.	Versement et retrait d'espèce	Retrait J-1 / Versement J+1
3.1.6.	Livrets d'épargne	Crédit, le premier jour de la quinzaine, suivant le jour du versement et débit le premier jour de la quinzaine précédent le retrait
3.2.	Frais liés aux services bancaires	
3.2.1.	Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	Gratuit
3.2.2.	Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	Gratuit
3.2.3.	Émission chèque de banque en FCFA	cf. Chèque de banque UEMOA
3.2.4.	Émission chèque de banque en autre devises	cf. Chèque de banque sur compte en devises (mini et maxi)

## III. SERVICES BANCAIRES

3.1.	Dates de valeurs appliquées	
3.1.1.	Virements reçus	Crédit au plus tard le premier jour ouvré suivant celui de la réception du virement
3.1.2.	Remise de chèque	Crédit au plus tard le premier jour ouvré suivant celui de la réception du virement
3.1.3.	Remise d'effets à l'escampe	Décompte du jour de la remise, crédit valeur premier jour ouvré suivant celui de la remise
3.1.4.	Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèques	Débit le premier jour ouvré précédent celui du paiement ou de l'exécution de l'opération
3.1.5.	Versement et retrait d'espèce	Retrait J-1 / Versement J+1
3.1.6.	Livrets d'épargne	Retrait J-1 / Versement J+1
3.2.	Frais liés aux services bancaires	
3.2.1.	Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	Gratuit
3.2.2.	Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	Gratuit
3.2.3.	Émission chèque de banque en FCFA	cf. Chèque de banque UEMOA
3.2.4.	Émission chèque de banque en autre devises	cf. Chèque de banque sur compte en devises (mini et maxi)
3.2.5.	Versement et retrait d'espèce	Retrait J-1 / Versement J+1
3.2.6.	Livrets d'épargne	Crédit, le premier jour de la quinzaine, suivant le jour du versement et débit le premier jour de la quinzaine précédent le retrait
3.2.7.	Frais liés aux services bancaires	
3.2.8.	Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	Gratuit
3.2.9.	Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	Gratuit
3.2.10.	Émission chèque de banque en FCFA	cf. Chèque de banque UEMOA
3.2.11.	Émission chèque de banque en autre devises	cf. Chèque de banque sur compte en devises (mini et maxi)
3.2.12.	Versement et retrait d'espèce	Retrait J-1 / Versement J+1
3.2.13.	Livrets d'épargne	Crédit, le premier jour de la quinzaine, suivant le jour du versement et débit le premier jour de la quinzaine précédent le retrait
3.2.14.	Frais liés aux services bancaires	
3.2.15.	Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	Gratuit
3.2.16.	Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	Gratuit
3.2.17.	Émission chèque de banque en FCFA	cf. Chèque de banque UEMOA
3.2.18.	Émission chèque de banque en autre devises	cf. Chèque de banque sur compte en devises (mini et maxi)
3.2.19.	Versement et retrait d'espèce	Retrait J-1 / Versement J+1
3.2.20.	Livrets d'épargne	Crédit, le premier jour de la quinzaine, suivant le jour du versement et débit le premier jour de la quinzaine précédent le retrait
3.2.21.	Frais liés aux services bancaires	
3.2.22.	Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	Gratuit
3.2.23.	Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	Gratuit
3.2.24.	Émission chèque de banque en FCFA	cf. Chèque de banque UEMOA
3.2.25.	Émission chèque de banque en autre devises	cf. Chèque de banque sur compte en devises (mini et maxi)
3.2.26.	Versement et retrait d'espèce	Retrait J-1 / Versement J+1
3.2.27.	Livrets d'épargne	Crédit, le premier jour de la quinzaine, suivant le jour du versement et débit le premier jour de la quinzaine précédent le retrait
3.2.28.	Frais liés aux services bancaires	
3.2.29.	Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	Gratuit
3.2.30.	Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	Gratuit
3.2.31.	Émission chèque de banque en FCFA	cf. Chèque de banque UEMOA
3.2.32.	Émission chèque de banque en autre devises	cf. Chèque de banque sur compte en devises (mini et maxi)
3.2.33.	Versement et retrait d'espèce	Retrait J-1 / Versement J+1
3.2.34.	Livrets d'épargne	Crédit, le premier jour de la quinzaine, suivant le jour du versement et débit le premier jour de la quinzaine précédent le retrait
3.2.35.	Frais liés aux services bancaires	
3.2.36.	Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	Gratuit
3.2.37.	Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	Gratuit
3.2.38.	Émission chèque de banque en FCFA	cf. Chèque de banque UEMOA
3.2.39.	Émission chèque de banque en autre devises	cf. Chèque de banque sur compte en devises (mini et maxi)
3.2.40.	Versement et retrait d'espèce	Retrait J-1 / Versement J+1
3.2.41.	Livrets d'épargne	Crédit, le premier jour de la quinzaine, suivant le jour du versement et débit le premier jour de la quinzaine précédent le retrait
3.2.42.	Frais liés aux services bancaires	
3.2.43.	Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	Gratuit
3.2.44.	Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	Gratuit
3.2.45.	Émission chèque de banque en FCFA	cf. Chèque de banque UEMOA
3.2.46.	Émission chèque de banque en autre devises	cf. Chèque de banque sur compte en devises (mini et maxi)
3.2.47.	Versement et retrait d'espèce	Retrait J-1 / Versement J+1
3.2.48.	Livrets d'épargne	Crédit, le premier jour de la quinzaine, suivant le jour du versement et débit le premier jour de la quinzaine précédent le retrait
3.2.49.	Frais liés aux services bancaires	
3.2.50.	Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	Gratuit
3.2.51.	Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	Gratuit
3.2.52.	Émission chèque de banque en FCFA	cf. Chèque de banque UEMOA
3.2.53.	Émission chèque de banque en autre devises	cf. Chèque de banque sur compte en devises (mini et maxi)
3.2.54.	Versement et retrait d'espèce	Retrait J-1 / Versement J+1
3.2.55.	Livrets d'épargne	Crédit, le premier jour de la quinzaine, suivant le jour du versement et débit le premier jour de la quinzaine précédent le retrait
3.2.56.	Frais liés aux services bancaires	
3.2.57.	Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	Gratuit
3.2.58.	Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	Gratuit
3.2.59.	Émission chèque de banque en FCFA	cf. Chèque de banque UEMOA
3.2.60.	Émission chèque de banque en autre devises	cf. Ch

# TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE DES PME

## Opérations de crédit (suite)

	Mobilier	TBB - 1% soit 10%	
	Frais de dossier Crédit-bail	1% min 100 000 FCFA Hors programmes de crédit	
7.1.6.	Crédits spots : Commission sur utilisation Spot	500 000 FCFA , pour tout montant < 1 milliard FCFA	
		1 000 000 FCFA , pour tout montant > 1 milliard FCFA	
7.1.7.	Information annuelle des personnes qui se sont portées caution	3 000 FCFA / lettre	
7.1.8.	Frais de réaménagement par tranche de prêt, pour un capital restant dû	10 500 FCFA	
7.1.9.	Remise de copie de PV de saisie / Frais fixe	10 500 FCFA / PV de plus de un (1) an	
7.1.10.	Commande effets de commerce	Prix de vente 25 feuillets	
		7 000 FCFA	
		Prix de vente 50 feuillets	
		15 000 FCFA	
7.1.11.	Escompte d'effets de commerce (par type d'effet)	Prix de vente 100 feuillets	
		25 000 FCFA	
		Frais de timbre	
		1 000 FCFA / Feuillet	
7.1.11.1.	Portefeuille – escompte en intérêts	Décompte des intérêts	Taux de 13,50%
		Commissions de manipulation (par effet)	0,25% min 2 500 FCFA
		Commissions de bordereau	1/3% min 3 500 FCFA
		Commissions de prorogation	20 000 FCFA
		Effets impayés	12 500 FCFA
		Effets réclamés	12 500 FCFA
		Frais d'opposition sur effets	15 500 FCFA
7.1.11.2.	Portefeuille – escompte en valeur	Commissions de manipulation (par effet)	0,25% min 2 500 FCFA
		Commissions de bordereau	1/3% min 3 500 FCFA
		Commissions de prorogation	10 500 FCFA
		Effets impayés	10 500 FCFA
		Effets réclamés	12 500 FCFA
7.1.11.3.	Portefeuille – encaissement	Frais d'opposition sur effets	15 000 FCFA
		Commissions d'encaissement	10 500 FCFA
		Commissions de prorogation	10 500 FCFA
		Effets impayés	12 500 FCFA
7.1.12.	Facilités de caisse et avances (types à définir)		Taux négociable dans la limite du taux d'usure
	Prêt de consolidation de découvert		Taux négociable dans la limite du taux d'usure
7.1.14.	Autres types de crédits de trésorerie		
7.1.15.	Renouvellement de ligne de crédit court terme	0,30%	
7.1.16.	Mise en place de ligne de crédit court terme	0,30%	
7.2.	Crédits par signature		
7.2.1.	Demande de mise à disposition de duplicita des actes de caution	31 000 FCFA	
7.2.2.	Demande de modification des cautions domestiques	31 000 FCFA	
7.2.3.	Demande de sort des virements à recevoir à l'initiative du client	36 500 FCFA	
7.3.	Opérations connexes aux opérations de crédits		
7.3.1.	Mainlevée hypothèque partielle ou totale (hors frais notariés et d'enregistrement)	103 000 FCFA	
7.3.2.	Avenant sur contrat prêt	0,25% min 31 000 FCFA	
7.3.3.	Modification simple (date d'échéance, n° de compte ou périodicité)	Gratuit	
7.3.4.	Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement	10 500 FCFA	
7.3.5.	Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte	31 000 FCFA	
7.3.6.	Demande de décompte	Gratuit	
7.3.7.	Demande d'édition de tableau d'amortissement	Gratuit	
7.3.8.	Demande de réédition de tableau d'amortissement	10 500 FCFA	
7.3.9.	Commission d'engagements		
7.3.10.	Frais d'études des dossiers de prêt	Gratuit	
7.3.11.	Frais et commissions d'escompte	cf. Frais d'escomptes sur effets de commerce	
7.3.12.	Modification des conditions de crédit avec avenant	0,25% min 30 000 FCFA	
7.3.13.	Frais de dossier (Traitement des tirages ASPG)	26 000 FCFA	
7.3.14.	Frais de dossiers (traitement des autorisations de sortie / mainlevées) sur gage de stock	13 000 FCFA	
7.3.15.	Frais de dossier (Traitement des Apurement des ASPG)	13 000 FCFA	
7.3.16.	Renouvellement de Lettre de Tiers Détention	25 000 FCFA	
7.3.17.	Durée de portage de plus d'1 an	0,10% (min 25 000 FCFA max 200 000 FCFA)	
7.3.18.	Demande d'Autorisation de Sortie (DAS)	15 000 FCFA	
7.3.19.	Cautions		
7.3.19.1.	Cautions et avals et SBLC	3% l'an min 50 000 / Trimestre indivisible	
7.3.19.2.	Notification sans engagement de garanties bancaires internationales	500 Euro Forfaitaire	
7.3.19.3.	Frais fixes de tenue de dossier	Cautions et soumissions générales	36 000 FCFA
		Cautions conseil du cafe cacao agrément	36 000 FCFA
		Cautions conseil du cafe cacao (bonne exécution)	36 000 FCFA
		Signature d'obligations cautionnées, par obligation (T)	41 500 FCFA
		Cautions de rapatriement	51 500 FCFA
		Cautions auprès du PAA	36 000 FCFA
		Caution d'agrement pour l'exportation du bois	36 000 FCFA

## Opérations de crédit (suite 2)

7.3.19.4.	Modification des conditions de crédit avec avenant	0,25% du capital restant min 10 000 FCFA
7.3.20.	Programmes de crédit	
7.3.20.1.	Financement garanti par 100% Gage espèces / Garantie bancaire (SBLC)	Nous consulter
7.3.20.2.	Mobilisation de créances	
7.3.20.2.1.	Avance sur facture	Taux d'intérêt 10%
		Frais de dossier 1% minimum 200 000 FCFA
7.3.20.2.2.	Escompte papier commercial	Taux d'intérêt TBB soit 11%
		Frais de dossier 1% minimum 200 000 FCFA
7.3.20.3.	Financement de marché	
7.3.20.3.1.	Cautions sur Marché	Taux de commissions sur cautions 3% à prélever par trimestre indivisible
		Frais de dossier 1% minimum 200 000 FCFA
7.3.20.3.2.	Avance sur Bon de Commande / Marché	Taux d'intérêt TBB soit 11%
		Frais de dossier 1% minimum 200 000 FCFA
7.3.20.4.	Opérations de crédit	
7.3.20.4.1.	Crédit-bail	Taux d'intérêt 9%
		Frais de dossier 1% minimum 200 000 FCFA
7.3.20.4.2.	Crédit moyen terme	Taux d'intérêt 9%
		Frais de dossier 1% minimum 200 000 FCFA

## VIII. OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER

8.1.	Encaissement chèque et effet en devises (Euro)	
8.1.1.	Commission prorogation – commission rapatriement	Néant
8.1.2.	Commission d'encaissement	21 000 FCFA
8.1.3.	Frais d'envoi	26 000 FCFA
8.1.4.	Provision pour retour de chèques impayé	Bénéficiaire BICICI 20 000 FCFA Émetteur chèque sans provision pour chaque présentation 52 000 FCFA
8.1.5.	Avis de sort / SWIFT	10 500 FCFA
8.2.	Emission de chèques et effets en devises (Euro)	
8.2.1.	Frais de dossier	5 500 FCFA
8.2.2.	Commission de transfert	2,25% min 6 000 FCFA
8.2.3.	Taxe	0,60% min 100 FCFA
8.2.4.	Frais SWIFT	5 500 FCFA
8.2.5.	Frais liés à l'autorisation de change	0,12% min 10 500 FCFA
8.3.	Encaissement chèques et effets libres reçus de l'étranger ou de la zone UEMOA	
8.3.1.	Chèques reçus par la compensation régionale	Gratuit
8.3.2.	Frais d'encaissement	UEMOA GRATUIT International 5 000 FCFA
8.3.3.	Frais de manipulation	Gratuit
8.3.4.	Commission fixe par dossier	5 000 FCFA
8.3.5.	Frais de SWIFT	UEMOA 6 000 FCFA International 15 000 FCFA
8.3.6.	Frais de port de lettre	Gratuit
8.3.7.	Frais sur chèque en souffrance	cf. Provision pour retour de chèques impayé
8.3.8.	Frais fixe d'impayés	cf. Provision pour retour de chèques impayé
8.4.	Transferts	
8.4.1.	Transferts zone UEMOA : RTGS (ou Urgent)	
8.4.1.1.	Commission de transfert	À l'émission 30 000 FCFA (Support papier) À la réception 10 000 FCFA (MY BICICI)
8.4.1.2.	Frais de dossier	Gratuit
8.4.2.	Transferts hors zone UEMOA	
8.4.2.1.	Virement hors UEMOA (Transferts autres devises que l'EURO avec change)	
8.4.2.1.1.	Commission de transfert	2,25% min 6 000 FCFA + Frais Finex 10 500 FCFA + Frais Swift 6 500 FCFA + Frais de dossier 10 500 FCFA + Frais de correspondant au réel Pour les transferts en devises hors circuit BCEAO, nous nous réservons le droit d'appliquer un taux plus élevé selon les conditions du marché
8.4.2.1.2.	Taxe de transfert BCEAO	0,60% min 100 FCFA
8.4.2.1.3.	Commission de change	0,12% min 10 000 FCFA
8.4.2.1.4.	Renseignement du formulaire de change par la banque pour le compte du client	5 000 FCFA
8.4.2.1.5.	Tarification selon montant prélevé par le correspondant	Frais au réel
8.4.2.2.	Virement hors UEMOA (Transferts en euro)	
8.4.2.2.1.	Commission de transfert	2,25% min 6 000 FCFA + Frais Finex 10 500 FCFA + Frais Swift 6 500 FCFA + Frais de dossier 10 500 FCFA + Frais de correspondant au réel Pour les transferts en devises hors circuit BCEAO, nous nous réservons le droit d'appliquer un taux plus élevé selon les conditions du marché
8.4.2.2.2.	Taxe de transfert BCEAO	0,60% min 100 FCFA
8.4.2.2.3.	Renseignement du formulaire de change par la banque pour le compte du client	5 000 FCFA
8.5.	Opérations documentaires	
8.5.1.	Remise documentaire import - Portefeuille documentaire import	
8.5.1.1.	Remise documentaire contre acceptation et retour	Commission documentaire 0,10% min 51 500 FCFA Commission de transfert 2,25% min 6 000 FCFA Commission d'encaissement 2,15% min 77 500 FCFA Commission d'acceptation (par effet) 6 500 FCFA Frais de port / Frais d'envoi DHL 25 000 FCFA

# TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE DES PME

## Opérations avec l'étranger (suite)

8.5.1.2.	Remise documentaire contre acceptation et paiement	Commission documentaire	0,10% min 51 500 FCFA
		Commission de transfert	2,25% min 6 000 FCFA
		Taxe de transfert BCEAO (si hors zone UMEOA)	0,60% min 100 FCFA
		Commission de change	0,12% min 10 000 FCFA
		Commission d'encaissement	2,15% min 77 500 FCFA
		Commission d'intervention et de prorogation	10 500 FCFA
		Retour d'impayé ou réclamation	41 500 FCFA
		Commission de souffrance	1,10% min 31 000 FCFA, max 41 500 FCFA / Semaine
		Frais de SWIFT	26 000 FCFA
		Commission d'acceptation	6 500 FCFA
8.5.1.3.	Remise documentaire reçue d'un confrère	Commission documentaire	0,10% min 51 500 FCFA
		Commission de transfert	2,25% min 6 000 FCFA
		Taxe de transfert BCEAO	0,60% min 100 FCFA
		Commission de change	0,12% min 10 000 FCFA
		Commission d'encaissement	2,15% min 77 500 FCFA
		Commission d'intervention et de prorogation	10 500 FCFA
		Retour d'impayé ou réclamation	41 500 FCFA
		Commission de souffrance	1,10% min 31 000 FCFA, max 41 500 FCFA / semaine
		Frais de SWIFT	26 000 FCFA
		Frais reversés au confrère	Au réel
8.5.1.4.	Remise documentaire domiciliée chez un confrère	Frais éventuels réclamés par le cédant	Au réel
		Frais de dossier sur facture domiciliée chez le confrère	10 500 FCFA
8.5.1.5.	Remise documentaire à vue	Commission documentaire	0,10% min 51 500 FCFA
		Commission de transfert	2,25% min 6 000 FCFA
		Commission d'encaissement	2,15% min 77 500 FCFA
		Taxe de transfert BCEAO	0,60% min 100 FCFA
		Commission d'intervention et de prorogation	10 500 FCFA
		Retour d'impayé ou réclamation	41 500 FCFA
		Commission de souffrance par semaine	1,10% min 31 000 FCFA max 41 500 FCFA
		Frais de SWIFT	26 000 FCFA
		Commission de change	0,12% min 10 000 FCFA
		Commission documentaire	2,15% min 51 500 FCFA max 257 500 FCFA
8.5.2.	Remise documentaire export	Frais d'envoi DHL	25 000 FCFA
		Prorogation d'échéance	15 500 FCFA
		Retour d'impayé ou réclamation	41 500 FCFA
		Avis de sort (sur demande du client)	10 000 FCFA à la demande du client + 10 000 FCFA pour chaque nouvelle relance
		Commission de change	0,12% min 10 000 FCFA
		Frais d'encaissement	1,10% min 35 000 FCFA max 50 000 FCFA
		Frais du correspondant	Au réel
8.5.3.	Crédit documentaire import		
8.5.3.1.	Ouverture	Commission d'ouverture	3% / An min 31 000 FCFA
		Frais de dossier	26 000 FCFA
		Frais SWIFT	26 000 FCFA
8.5.3.2.	Utilisation	Utilisation	1% min 5 500 FCFA
		Taxe BCEAO	0,60% min 100 FCFA
		Acceptation	2,70% sur 1 mois min
		Transfert	2,25% min 6 000 FCFA
8.5.3.3.	Modification	Commission fixe	31 000 FCFA
		Commission de modification (portant sur la validité au-delà de la période couverte par la commission d'ouverture)	3% / An min 50 000 FCFA
		Commission de modification (portant sur le montant de la Ligne de Crédit)	3% l'an / Trimestre indivisible min 50 000 FCFA
8.5.3.5.	Draft sans ouverture de crédit documentaire		30 000 FCFA
8.5.4.	Crédit documentaire export	Commission de dossier	21 000 FCFA
		Commission de notification	1,10% / An min 36 500 FCFA max 51 500 FCFA
		Commission de confirmation par trimestre indivisible	1,75% / An min 36 500 FCFA
		Commission de modification	36 500 FCFA
		Commission de réalisation ou levée de documents	0,25% min 46 500 FCFA
		Commission d'acceptation ou engagement différé	1,50% min 36 500 FCFA
		Remise de documents irréguliers	21 000 FCFA
		Confirmation silencieuse	2,15% / Trimestre indivisible min 26 000 FCFA
		Transfert de crédit	3,20% min 67 000 max 257 500 FCFA
		Frais de SWIFT	26 000 FCFA
8.5.5.	Domiciliation recettes d'exportation	Frais de port (DHL)	25 000 FCFA
		Commission de change	0,12% min 10 000 FCFA
		Commission de domiciliation perçue à l'ouverture du dossier	6 500 FCFA
		Commission de Relance	7 500 FCFA

## Opérations avec l'étranger (suite 2)

8.5.6.	Domiciliation recettes d'importation	Commission de domiciliation perçue à l'ouverture du dossier	6 500 FCFA
		Commission de Relance	7 500 FCFA
8.5.7.	Seconde demande d'avis d'opération sur l'activité Trade		10 500 FCFA
<b>IX. AUTRES SERVICES</b>			
9.1. Frais de recherche de documents (en unité)			
9.1.1.	0 à 30 jours		5 500 FCFA
9.1.2.	30 à 60 jours (Extrait de compte de - 6mois)		10 000 FCFA
9.1.3.	60 à 90 jours (Extrait de compte de + 6mois)		15 500 FCFA
9.1.4.	Plus d'un (1) an	Document de - 2 ans	15 500 FCFA
		Document de + 2 ans	31 000 FCFA
9.1.5.	Supplément par photocopie		Service non facturé
9.2.	Location de coffre-fort	Modèle A petit compartiment	250 000 FCFA
		Modèle B moyen compartiment	300 000 FCFA
		Modèle C grand compartiment	400 000 FCFA
		Modèle D très grand compartiment	500 000 FCFA
		Modèle E hors gabarit	1 000 000 FCFA
		Montant forfaitaire (Caution)	500 000 FCFA
9.3. Frais de reproduction de clé			Au réel + 30 000 FCFA
9.4.	Demande de renseignements sur client		Gratuit
9.5.	Demande de renseignements financiers		Gratuit
9.6.	Renseignement commerciaux	Frais pour communication au client	8 000 FCFA
		Renseignements commerciaux aux correspondants étrangers	62 000 FCFA
9.7.	Demande de renseignements comptables (Commissaires aux comptes)		51 500 FCFA
9.8.	Abonnement mensuel au site internet		Service non facturé
9.9.	Successions		
9.9.1.	Frais d'ouverture de dossier de succession	Jusqu'à 200 000 FCFA	26 000 FCFA
		Au delà de 200 000 FCFA	41 500 FCFA
9.9.2.	Frais de dossier de succession (au règlement selon l'actif)	Commission sur chaque règlement	2,5% min 31 000 FCFA
		Commission complémentaire de règlement après la 2 <sup>ème</sup> année	41 500 FCFA / année supplémentaire
9.9.3.	Frais annuels de tenue de compte		Service non facturé
9.9.4.	Frais annuels de gestion standard pour les comptes créditeurs		Frais standards
9.10.	Frais annuels sur compte inactif		Frais standards
9.11.	Frais relatif saisie-arrêt / avis à tiers détenteur ou opposition administrative		
9.11.1.	Retrait copie d'ATD		25 000 FCFA / Année d'antériorité
9.11.2.	Avis à tiers détenteur		103 000 FCFA
9.11.3.	Saisie conservatoire de créance		105 000 FCFA
9.11.5.	Comptes au contentieux		Gratuit
9.11.6.	Recherche sur saisie attribution ou conservatoire de créance		21 000 FCFA / Année d'ancienneté
9.11.7.	Traitement des réquisitions judiciaires		51 500 FCFA
9.11.8.	Décision de justice ordonnant un compulsoire		51 000 FCFA sauf compte au contentieux
9.12.	Recette: Effet domicilié	Commission d'intervention	8 000 FCFA
		Par avis de sort demandé par le cédant	5 500 FCFA
		Récupération des frais au réel (Charge cédant)	Au réel
9.13.	Commissions de service étranger	Commission de change	0,10% min 3 000 FCFA
		Copie de message SWIFT / À percevoir à chaque remise d'une copie du message SWIFT	5 500 FCFA
9.14.	Produits		
9.14.1.	Packages PME	Pack Pro Boost	Sans TPE: 20 000 FCFA Avec TPE: 27 500 FCFA
		Pack Pro Boost +	Sans TPE: 25 000 FCFA Avec TPE: 32 000 FCFA
		Pack Ambition	Sans TPE: 20 000 FCFA Avec TPE: 27 500 FCFA
		Pack Ambition +	Sans TPE: 25 000 FCFA Avec TPE: 32 000 FCFA
9.14.2.	Affacturage		Nous consulter
9.14.3.	Leasing		Nous consulter
9.15.	Études de crédit		
9.15.1.	Lettres de garantie pour absence de document	Commission proportionnelle	3% l'an min 25 000 FCFA / Trimestre
		Frais fixe de tenue de dossier	21 000 FCFA
9.15.2.	Utilisation entrepôt fictif	Commission de service	25 000 FCFA
9.15.3.	Portefeuille Libre Export - Chèques		
9.15.3.1.	Escompte en valeur	Commission de recouvrement	1,50% min 21 000 FCFA
		Commission de change	0,12% min 10 000 FCFA
		Demande de sort	10 500 FCFA
		Frais de port ( DHL ou autre)	25 000 FCFA
		Frais réclamé par le correspondant	Au réel
		Impayés	51 500 FCFA

La banque en toute confiance

# TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE DES PME

## Autres services (suite)

9.15.3.2.	Encaissement S.B.F (Autres Banques)	Commission de recouvrement	1,50% min 21 000 FCFA
		Demande de sort	5 500 FCFA
		Frais de port (DHL ou autre)	25 000 FCFA
		Frais réclamé par le correspondant	Au réel
		Impayés	51 500 FCFA
9.15.4.	Portefeuille Libre Export - Effets		
9.15.4.1.	Commissions / Encaissement	Frais d'encaissement par effet	3% min 36 500 FCFA max 51 500 FCFA
		Frais de port ( DHL ou autre)	25 000 FCFA
		Frais du correspondant	Au réel
		Retour d'effet impayé	51 500 FCFA
		Prorogation par effet	15 500 FCFA
		Demande de sort (par avis)	10 500 FCFA
9.15.4.2.	Escompte en intérêts		
9.15.4.2.1.	Hors Café-Cacao	Catégorie A	TBB + 4% soit 15%
		Catégorie B	TBB + 3,25% soit 14,25%
		Catégorie C	TBB + 3,75% soit 14,75%
		Catégorie D	TBB + 3,75% soit 14,75%
9.15.4.2.2.	Exportateurs de Café-Cacao		
	Taux	TBB + 3,50% soit 14,50%	
9.15.4.2.3.	Commissions	Commission documentaire	3% min 36 500 FCFA max 51 500 FCFA
		Frais de port ( DHL ou autre)	25 000 FCFA
		Retour d'effet impayé	51 500 FCFA
		Prorogation par effet	15 500 FCFA
		Demande de sort (par avis)	10 000 FCFA à la demande du client + 10 000 FCFA pour chaque nouvelle relance
		Commission de change	0,12% min 10 000 FCFA
9.15.4.2.4.	Remises documentaires à l'encaissement	Commission documentaire	3% min 36 500 FCFA max 51 500 FCFA
		Frais de port ( DHL ou autre)	25 000 FCFA
		Retour d'impayé	51 500 FCFA
		Prorogation par effet	15 500 FCFA
		Demande de sort (par avis)	10 000 FCFA à la demande du client + 10 000 FCFA pour chaque nouvelle relance
		Frais de SWIFT	26 000 FCFA
		Commission de change	0,12% min 10 000 FCFA
9.15.5.	Portefeuille libre import	Recouvrement des effets	Commission fixe par dossier : 10 500 FCFA
9.15.6.	Divers		
9.15.6.1.	Renseignements commerciaux	Frais pour communication au client	5 500 FCFA
		Correspondants étrangers	62 000 FCFA

## Autres services (suite 2)

9.15.6.2.	Frais de réaménagement par tranche de prêt	Pour un capital restant dû	Gratuit
9.15.6.3.	Lettres en cas de débiteur irrégulier		31 000 FCFA / Lettre
9.15.6.4.	Frais juridiques, prises de frais d'assistance dans les restructurations		2,50% min 200 000 FCFA + Frais d'actes au réel à la charge du client
9.15.6.5.	Réclamations non justifiées		5 500 FCFA
9.16.	Cartes Opérations	Mise en opposition pour perte ou vol	10 500 FCFA
		Levée d'opposition pour perte ou vol carte	51 500 FCFA
		Rédition de code confidentiel	10 500 FCFA
		Destruction d'une carte non réclamée	15 500 FCFA
9.17.	Commission forfaitaire pour recherche de débouchés	Banques affiliées, par demande	77 500 FCFA
		Autres banques, par demande	154 000 FCFA
9.18.	Visualisation d'une vidéosurveillance	Clients	51 500 FCFA
		Non clients	72 500 FCFA
9.19.	Conditions TPE Commerçants / TPE GPRS		
			Pas de frais d'adhésion
			Frais de location : 15 000 FCFA / mois
			Frais perçu sur les transactions : 2%
9.20.	Conditions standard financement structuré	Nature du crédit	Crédit Moyen Terme Amortissable (ci-après le «CMT» ou la «Facilité»)
		Commission de montage et de mise en place ou d'arrangement	Nous consulter
		Commission d'engagements	Nous consulter
		Commission de participation	Nous consulter
		Commission d'agent du crédit	Nous consulter
		Commission d'agent de sûretés	Nous consulter
9.21.	Opérations juridiques & contentieux	Main levée de nantissement de titres	105 000 FCFA
		Demande de main levée sur les cautions domestiques	105 000 FCFA
		Demande de main levée partielle sur les cautions domestiques	105 000 FCFA
		Main levée d'hypothèque	105 000 FCFA
		Droit de Communication	77 500 FCFA
		Authentification de tout document reçu de la clientèle	10 500 FCFA / Acte + Frais de greffe au réel
		Enregistrement d'actes à la DGI	0,10% max 515 000 FCFA / min 12 500 FCFA + Frais fixe d'enregistrement 25 000 FCFA + Frais de timbre 550 FCFA / Page
		Inscription d'actes au greffe	12 500 FCFA / acte + Frais de greffe au réel
		Frais pour protocole d'accord	10% du montant à restructurer
		Avis de passage	51 500 FCFA
		Frais forfaïtaires sur comptes créiteurs en gestion au contentieux	10 000 FCFA / Mois



**BICICI**

La banque en toute confiance

27 20 24 24 24 serviceclients.bicici@bicici.ci www.bicici.ci

JANVIER 2026

**TARIFS DES PRODUITS  
ET SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE  
DES CORPORATES**



**BICICI**

La banque en toute confiance

# EXTRAIT DES PRINCIPALES CONDITIONS APPLICABLES PAR LA BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DE LA CÔTE D'IVOIRE

Les tarifs affichés sont conformes à l'instruction N°004-05-2015 relative au canevas de présentation harmonisée des tarifs des produits et services bancaires offerts par les établissements de crédit à leur clientèle

Les tarifs affichés sont Hors Taxe et en FCFA

ISO

9001

apave

Certification

**JANVIER 2026**

## TAUX DE RÉFÉRENCE

Les conditions débitrices applicables aux concours par caisse, par escompte ou mobilisation de papier, ainsi qu'aux opérations de portefeuilles, que ces concours ou opérations soient à court, moyen ou long terme, sont fixées librement entre les parties, sous réserve des dispositions légales relatives au taux d'usure. Conformément à ces dispositions, le taux effectif global du crédit, notamment les frais, les commissions et rémunérations de toute nature compris, ne peut excéder le taux d'usure. Toutefois, les crédits à moyen et long terme, consentis avant le 1er octobre 1993, continuent à être assujettis à leurs conditions contractuelles d'origine, à moins d'une révision librement convenue entre les parties.

Toute référence au taux d'escompte dans la fixation des conditions débitrices à la clientèle est supprimée. La banque fixe librement le taux de référence applicable aux opérations de sa clientèle.

**TAUX DE BASE BANCAIRE EN ABRÉGÉ « T.B.B. » : 11% depuis le 1er mai 2003**

**TAUX D'USURE : 15% à partir du 1er janvier 2014**

Les conditions débitrices ne peuvent être majorées que des impôts et des taxes payés à l'occasion de la conclusion des contrats de prêt.

Pour l'application de ce barème, il convient d'entendre par crédit à court terme les concours bancaires dont la durée n'excède pas 2 ans ; par crédit à moyen terme ceux dont la durée est supérieure à 2 ans, mais n'excède pas 7 ans et par crédit à long terme, les crédits d'une durée supérieure à 7 ans.

## TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE DES CORPORATES

### I. CONDITIONS GÉNÉRALES DU COMPTE

1.1.	Conditions d'ouverture de compte	
1.1.1.	Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)	
1.1.1.1.	Dépôt à terme société, ONG et Associations	Nous consulter
1.1.1.2.	Compte d'instruments financiers (Société) - à décliner par type d'instrument	Gratuit
1.1.1.3.	Compte courant	Gratuit
1.1.1.4.	Dépôts initiaux pour les ouvertures de comptes	
1.1.1.5.	Autres types de comptes	
1.2.	Conditions de Clôture de compte	
1.2.1.	Dépôts à terme société, ONG et Associations	Gratuit (Résiliation avant terme: pénalité consistant en une réduction de 1% du taux négocié, dans la limite du taux légal minimum en vigueur)
1.2.2.	Compte d'instruments financiers (Société) - à décliner par type d'instrument	Gratuit
1.2.3.	Compte courant (Société et Entreprise individuelle)	Gratuit
1.2.4.	Lettre de clôture juridique	10 500 FCFA
1.2.5.	Autres types de clôture de comptes	Gratuit

### II. SERVICES RATTACHÉS AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE

2.1.	Gestion de comptes	
2.1.1.	Agios / Arrêté de compte	
2.1.1.1.	Meilleur taux débiteur appliquée à la clientèle	14,50%
2.1.1.2.	Commission de plus fort découvert	0,25%
2.1.1.3.	Commission de mouvement au débit sur compte courant	
2.1.1.4.	Frais de dossier de traitement de demande d'accord de dépassement ou exceptionnel (DAD,DAE)	
2.1.1.4.1.	Commission de dépassement sur compte autorisé	De 1 à 50 000 000 FCFA
		0,30% min 150 000 FCFA
		De 50 000 001 à 100 000 000 FCFA
		0,50% min 250 000 FCFA
		Montant > 100 000 000 FCFA
2.1.1.4.2.	Commission de dépassement sur compte non autorisé	
2.1.1.5.	Frais de tenue de compte	22 000 FCFA / Mois
2.1.1.6.	Relevé récapitulatif des frais annuels	Gratuit
2.1.2.	Relevé d'Identité Bancaire (RIB)	Gratuit
2.1.3.	Relevés de compte	
2.1.3.1.	Mensuel	Gratuit
2.1.3.2.	A la demande (Mois en cours)	Extrait de compte de - de 6 mois
		7 500 FCFA
		Extrait de compte de + de 6 mois
		10 000 FCFA
2.1.3.3.	Autre période (Tarif par mois)	Document de - 2 ans
		15 000 FCFA
2.1.3.4.	Implémentation Relevés Quotidiens AFB120	
2.1.4.	Attestations bancaires	
2.1.4.1.	Augmentation de capital	100 000 FCFA
2.1.4.2.	Capacité financière	50 000 FCFA
2.1.4.3.	Attestation de solde	31 000 FCFA
2.1.4.4.	Attestation de ligne de crédit	50 000 FCFA
2.1.4.5.	Attestation de redevance / non redevance	51 500 FCFA
2.1.4.6.	Autres types d'attestations bancaires	
2.1.4.6.1.	Attestation de virement	17 000 FCFA
2.1.4.6.2.	Attestation de domiciliation bancaire	31 000 FCFA
2.1.4.6.3.	Attestation de clôture	51 500 FCFA
2.1.5.	Frais de timbre pour versement d'espèces en compte	100 FCFA
2.1.6.	Frais pour procuration	10 500 FCFA
2.1.7.	Modification de procuration sur compte	6 000 FCFA
2.1.8.1.	Conditions créditrices	
2.1.8.2.	Produits d'épargne	Non applicable
2.1.8.2.	Autres dépôts	Non applicable
2.1.8.3.	Intérêts créditeurs sur les comptes à terme	Dépôt à terme
		10 000 000 FCFA max / 1 an max
		Quelque soit le montant / > 1 an et < 3 ans
		Quelque soit le montant / ≥ 3 ans
2.1.8.4.	Autres types de conditions créditrices	
2.1.8.5.	Intérêts créditeurs sur les comptes courants	Nous consulter
2.2.	Moyens de paiement	
2.2.1.	Chèques	

### Services rattachés au fonctionnement du compte (suite)

2.2.1.1.	Délivrance de chéquier	
2.2.1.1.1.	Expédition de chéquier à domicile (sous pli recommandé)	26 000 FCFA
2.2.1.1.2.	Expédition de chéquier à domicile (sous pli simple)	Non applicable
2.2.1.1.3.	Chèques barrés non endossables	Gratuit
2.2.1.1.4.	Lettre-chèques	Frais de dossier
		26 000 FCFA
2.2.1.1.5.		Commission fixe
		260 FCFA / Feuille
2.2.1.1.6.	Chèques de banque sur place	Tirage de chèque en Côte d'Ivoire
2.2.1.1.7.	Chèques de banque en UEMOA / Tirage de chèque dans la zone UEMOA	15 000 FCFA
2.2.1.2.	Chèques de banque sur autres places de la zone franc	Commission fixe par dossier
2.2.1.2.1.		21 000 FCFA
2.2.1.2.2.		Provisionné par dépôt espèces
2.2.1.2.3.		31 000 FCFA
2.2.1.2.4.		Tirage de chèques sur autres places de la zone franc
		+ Frais Finex 10 500 FCFA + Frais Swift 6 500 FCFA
		+ Frais de dossier 10 500 FCFA + Frais de correspondant au réel
		Pour les transferts en devises hors circuit BCEAO, nous nous réservons le droit d'appliquer un taux plus élevé selon les conditions du marché
2.2.1.2.5.	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	Bénéficiaire BICICI
		Emetteur chèque sans provision pour chaque présentation
		Frais de dossier d'avertissement
		Frais de dossier d'injonction
2.2.1.2.6.	Frais sur chèque impayé	c. Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions
2.2.1.2.7.	Encaissement de chèques	Zone UEMOA
		Hors UEMOA
2.2.2.	Cartes bancaires	
2.2.2.1.	Renouvellement / Cotisation annuelle	
2.2.2.1.1.	Carte interbancaire (Nationale ou UEMOA)	Toutes les cartes BICICI sont VISA
2.2.2.1.2.	Frais annuels	Carte Affaires ou Carte Visa Business
		80 500 FCFA
		Carte Salaire
		10 000 FCFA
2.2.2.1.3.		Prix de la carte
		Frais de gestion mensuels
		Changement de code PIN
		Gratuit
		Commission sur chaque rechargement effectué
		1,5% du montant avec un minimum de 454 FCFA (caisse)
2.2.2.1.4.	Carte FLEXICARD	Commission sur retrait GAB de la banque du client
		Gratuit
		Commission sur retrait GAB GIM UEMOA
		454 FCFA
		Commission de retrait sur GAB hors UEMOA
		2% du montant avec un minimum de 182 FCFA
		Echec retrait pour solde insuffisant
		227 FCFA
		Commission sur paiement via TPE en Côte d'Ivoire
		Gratuit
		Commission sur paiement via TPE dans l'UEMOA
		Gratuit
		Commission sur paiement via TPE hors UEMOA
		2% du montant avec un minimum de 182 FCFA
		Commission sur achat sur Internet en Côte d'Ivoire
		Gratuit
		Commission sur achat sur Internet dans l'UEMOA
		2% du montant avec un minimum de 182 FCFA
		Commission sur achat sur Internet hors UEMOA
		2% du montant avec un minimum de 182 FCFA
2.2.2.1.5.	Carte interbancaire internationale (avec VISA, MASTERCARD, etc.)	c. Frais annuels sur les cartes bancaires
2.2.2.2.	Délivrance de carte additionnelle (à décliner par type)	c. Frais annuels sur les cartes bancaires
2.2.2.3.	Confection de carte en urgence	
2.2.2.3.1.	Confection d'un code en urgence	10 500 FCFA
2.2.2.3.2.	Frais de reconstitution de carte (Sauf défaut)	c. Frais annuels sur les cartes bancaires
2.2.2.4.	Frais de réédition de code	
2.2.2.4.1.	Réédition du code confidentiel	10 500 FCFA
2.2.2.4.2.	Pin change	3 500 FCFA
2.2.2.4.3.	Changement du code Pin change en cas d'oubli	5 000 FCFA
2.2.2.4.4.	Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	21 000 FCFA
2.2.2.5.	Opposition carte	
2.2.2.5.1.	Par le client (Perte ou Vol)	10 500 FCFA
2.2.2.5.2.	levée d'opposition pour perte ou vol carte	51 500 FCFA
2.2.2.5.3.	Par la banque (Usage abusif)	10 500 FCFA



La banque en toute confiance

# TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE DES CORPORATES

## Services rattachés au fonctionnement du compte (suite 2)

2.2.2.6.	Expédition à domicile (Frais d'envoi minimum)	À la charge du client
2.2.2.7.	Ouverture de dossier de fraude	Gratuit
2.2.2.8.	Frais de gestion des cartes (à décliner par type de carte)	cf. Frais annuels sur les cartes bancaires
2.2.2.9.	Prestations Services monétiques (Consultation / Édition de solde; Consultation / Édition de solde d'historique)	
2.2.2.9.1.	Consultation / Édition de solde dans la banque du client	Gratuit
2.2.2.9.2.	Consultation / Édition de solde dans les autres banques locales et UEMOA	Non applicable
2.2.2.9.3.	Consultation / Édition d'historique de solde	Gratuit
2.2.2.9.4.	Mini relevé	Gratuit
2.2.2.10.	Services accessibles via les Guichets Automatiques de Banques / Distributeurs Automatiques de Billets	
2.2.2.10.1.	Retrait d'espèces dans les Distributeurs Automatiques de Billets (DAB)	
2.2.2.10.1.1.	Distributeurs Automatiques de Billets (DAB / GAB) de la BICICI	Gratuit
2.2.2.10.1.2.	Distributeurs Automatiques de Billets (DAB / GAB) dans les banques confrères de la zone UEMOA (GIM UEMOA)	454 FCFA
2.2.2.10.1.3.	Distributeurs Automatiques de Billets (DAB / GAB) Hors zone UEMOA	4,50% / Transaction
2.2.2.10.2.	Facturation par retrait carte étrangère sur GAB BICICI	3 182 FCFA
2.2.2.11.	Paiements	
2.2.2.11.1.	Dans la zone UEMOA	Gratuit
2.2.2.11.2.	Hors zone UEMOA	4,50% / Transaction
2.2.2.12.	Virements et Prélèvements	
2.2.2.13.	Virements	
2.2.2.13.1.	Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la même banque)	Gratuit
2.2.2.13.2.	Virement entre agences en faveur d'un tiers : SICA (ou Compensation)	Vers BICICI : Support papier : 10 000 FCFA Vers confrères : Via MY BICICI : 350 FCFA
2.2.2.13.3.	Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux	Gratuit
2.2.2.13.4.	Mise en place de virement permanent local ou autre	
2.2.2.13.4.1.	Création du dossier	Gratuit
2.2.2.13.4.2.	Exécution des opérations	5 500 FCFA
2.2.2.13.5.	Remise de virement	
2.2.2.13.5.1.	Support magnétique	10 000 FCFA si présence dans la remise d'au moins un compte confère
2.2.2.13.5.2.	Support papier	30 000 FCFA quelque soit le compte bénéficiaire
2.2.2.13.6.	Exécution de l'opération vers comptes confrères (support magnétique) (support télétransmission, support papier)	250 FCFA / Ligne
2.2.2.13.7.	Mise à disposition de fonds	0,15% du montant de l'opération avec un minimum de 15 000 FCFA
2.2.2.13.8.	Demande de mise à disposition des avis d'opération de plus de trois mois sur les virements	10 500 FCFA
2.2.2.13.9.	Demande de modification et de suppression des virements internationaux permanents à l'initiative du client	10 500 FCFA
2.2.2.13.10.	Demande de sort des virements à recevoir à l'initiative du client	Montant Swift
2.2.2.13.11.	Seconde demande d'avis d'opération sur l'activité Trade	10 500 FCFA
2.2.2.13.12.	Prélèvements	
2.2.2.13.12.1.	Mise en place de l'autorisation de prélèvement	
2.2.2.13.12.1.1.	Création de dossier	Gratuit
2.2.2.13.12.1.2.	Exécution de l'opération	500 FCFA / Ligne confère via EBANKING 15 000 FCFA / Ligne sur support magnétique
2.2.2.13.12.2.	Frais d'opposition sur avis de prélèvement	Néant
2.2.2.13.12.3.	Emission de prélèvement par une entreprise	Gratuit
2.2.2.13.12.4.	Paiement d'un prélèvement	cf. Exécution de l'opération
2.2.2.13.12.5.	Remise d'avis de prélèvement (support télétransmission, support papier)	Gratuit
2.2.2.13.12.6.	Frais de prélèvement impayé (sans provision)	3 000 FCFA
2.2.2.13.12.7.	Rejet de prélèvement à l'initiative du client	3 000 FCFA

## III. SERVICES BANCAIRES

3.1.	Dates de valeurs appliquées	
3.1.1.	Virements reçus	Crédit au plus tard le premier jour ouvré suivant celui de la réception du virement
3.1.2.	Remise de chèque	J+1 (banque) J+3 (confère)
3.1.3.	Remise d'effets à l'escoptement	Décompte du jour de la remise, crédit valeur premier jour ouvré suivant celui de la remise
3.1.4.	Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèques	Débit le premier jour ouvré précédent celui du paiement ou de l'exécution de l'opération
3.1.5.	Versement et retrait d'espèce	Retrait J-1 / Versement J+1
3.1.6.	Livrets d'épargne	Crédit, le premier jour de la quinzaine, suivant le jour du versement et débit le premier jour de la quinzaine précédant le retrait
3.2.	Frais liés aux services bancaires	
3.2.1.	Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	Gratuit
3.2.2.	Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	Gratuit
3.2.3.	Emission chèque de banque en FCFA	cf. Chèque de banque en UEMOA
3.2.4.	Rejet de chèque	cf. Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions
3.2.5.	Demande d'opposition	21 000 FCFA
3.2.6.	Protêt	36 500 FCFA
3.2.7.	Frais de circularisation	100 000 FCFA
3.2.8.	Changement de signature	Gratuit à la première demande annuelle et 20 000 FCFA pour chaque nouvelle demande
3.2.9.	Modification d'intitulé de compte	Gratuit
3.2.10.	Changement d'éléments constitutifs du dossier du client, notamment d'identification	Gratuit
3.2.11.	Changement de garde de titre	Gratuit
3.2.12.	Frais de nantissement	26 000 FCFA
3.2.13.	Frais de saisie attribution / Conservatoire de créances	105 000 FCFA
3.2.14.	Frais de reclassement	103 000 FCFA
3.2.15.	Autres types de services bancaires	Néant

## IV. SERVICES BANQUE À DISTANCE

4.1.	Avis de débit et de crédit par voie électronique	Gratuit
4.2.	Banque en ligne: MY BICICI	Option standard Réedition du code confidentiel MY BICICI en cas d'oubli
4.3.	Banque par téléphone (accès au guide vocal)	Service d'Assistance aux Entreprises
4.4.	Virement électronique via MY BICICI	
4.4.1.	Virement entre tiers BICICI	Gratuit
4.4.2.	Virement unitaire vers confrère : SICA (ou Compensation)	350 FCFA
4.4.3.	Virement RTGS (ou Urgent)	Support papier Via MY BICICI
4.4.4.	Virement de masse	Vers comptes BICICI Vers confrères
4.4.5.	Impayé prélèvement	
4.5.	Accès au service de consultation et de gestion de compte sur internet (seuls les coûts sont à la charge du client)	Gratuit
4.6.	Téléchargement de fichiers WEB (demande de relevés de compte en ligne)	Gratuit
4.7.	Envoi de relevés de compte au format AFB120 par mois	33 000 FCFA
4.8.	Mise en place d'un canal de transfert de fichier sécurisé (SFTP)	200 000 FCFA
4.9.	Envoi de relevés de compte au format MT940 / MT942 par mois	33 000 FCFA
4.10.	Réception et imputation d'ordres au format MT101 via SWIFT / mois	30 000 FCFA
4.11.	Réception et imputation d'ordres par instruction de paiement domestique MT101	< 50 millions > 50 millions
		350 FCFA 2 500FCFA

## V. GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT

5.1.	Frais de déclaration d'opposition à la Banque Centrale	cf. Frais pour rejets de chèque
5.2.	Frais de maintenue d'opposition Banque Centrale	10 000 FCFA
5.3.	Lettre de relance pour compte débiteur (pli simple)	31 000 FCFA / Lettre
5.4.	Lettre de relance pour compte débiteur (pli recommandé)	36 500 FCFA / Lettre
5.5.	Lettre de déclaration à la CIP	cf. Frais pour rejets de chèque
5.6.	Lettre d'information préalable au rejet de chèque sans provision	cf. Frais pour rejets de chèque
5.7.	Certificat de non-paiement	cf. Frais pour rejets de chèque
5.8.	Autres frais pour incidents de paiement	cf. Frais pour rejets de chèque

## VI. OPÉRATIONS DE CHANGE

6.1.	Achat et vente de devises	Frais de Mise en Place des Opérations de Change à terme	Commission de change : 0,12% Commission Fixe : 26 000 FCFA Swift : 7 000 FCFA
------	---------------------------	---	---

## VII. OPÉRATIONS DE CRÉDIT

7.1.	Crédit de trésorerie	
7.1.1.	Décompte en compte convenu et formalisé	Négociable
7.1.2.	Décompte en compte convenu ou non formalisé	14,50%
7.1.3.	Crédits à court terme	Négociable
7.1.4.	Autres crédits à court terme	Négociable
7.1.5.	Autres crédits à moyen et long termes	Négociable
7.1.6.	Crédit-bail	
7.1.6.1.	Mobilier	Taux <= 12%
7.1.6.2.	Frais de dossier Crédit-bail	1% min 100 000 FCFA
7.1.6.3.	Immobilier	Néant
7.1.7.	Commande effets de commerce	Prix de vente 25 feuillets Prix de vente 50 feuillets Prix de vente 100 feuillets Frais de timbre
7.1.8.		Décompte des intérêts Commissions de manipulation (par effet) Commissions de bordereau Commissions de prorogation Effets impayés Effets réclamés Frais d'opposition sur effets
7.1.8.1.	Portefeuille – escompte en intérêts	0,25% min 2 500 FCFA 1/3% min 3 500 FCFA 20 000 FCFA 12 500 FCFA 12 500 FCFA 15 500 FCFA
7.1.8.2.	Portefeuille – escompte en valeur	0,25% min 2 500 FCFA 1/3% min 3 500 FCFA 10 500 FCFA 10 500 FCFA 12 500 FCFA 12 500 FCFA 15 500 FCFA
7.1.8.3.	Portefeuille – encaissement	10 500 FCFA 10 500 FCFA 12 500 FCFA 12 500 FCFA 15 500 FCFA
7.1.9.	Facilités de caisse et avances (types à définir)	Taux négociable dans la limite du taux d'usure
7.1.10.	Prêt de consolidation de découvert	Taux négociable dans la limite du taux d'usure
7.1.11.	Autres types de crédits de trésorerie	Taux négociable dans la limite du taux d'usure
7.2.	Crédits par signature	
7.2.1.	Cautions sur marché	3% min 36 000 FCFA / Trimestre
7.2.2.	Cautions fiscales et douanières	3% min 36 000 FCFA / Trimestre
7.2.3.	Aval de traitements	3% min 36 000 FCFA / Trimestre
7.3.	Opérations connexes aux opérations de crédits	
7.3.2.	Avenant sur contrat prêt	0,25% min 31 000 FCFA

La banque en toute confiance

# TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE DES CORPORATES

## Opérations de crédit (suite)

7.3.3.	Modification simple (date d'échéance, n° de compte ou périodicité)	Gratuit
7.3.4.	Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement	Gratuit
7.3.5.	Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte	31 000 FCFA
7.3.6.	Demande de décompte	Gratuit
7.3.7.	Demande d'édition de tableau d'amortissement	Gratuit
7.3.8.	Demande de réédition de tableau d'amortissement	10 500 FCFA
7.3.9.	Commission d'engagements sur la partie non décaissée des crédits amortissables	1%
7.3.10.	Frais et commissions d'escompte	cf. Frais d'escomptes sur effets de commerce
7.3.11.	Modification des conditions de crédit avec avenant	0,25% min 30 000 FCFA
7.3.12.	Demande de réédition de tableau d'amortissement	10 500 FCFA
7.3.13.	Commission d'engagements sur la partie non décaissée des crédits amortissables	1%
7.3.14.	Frais de dossier (Traitement des tirages ASPG)	26 000 FCFA
7.3.15.	Frais de dossier (Traitement des Apurement des ASPG)	13 000 FCFA
7.3.16.	Frais de dossiers (traitement des autorisations de sortie / mainlevées) sur gage de stock	13 000 FCFA
7.3.17.	Frais de notification d'octroi des dossiers de prêts	0,30%
7.3.18.	Mise en place de ligne de crédit court terme	0,30% min 1 000 000 FCFA
7.3.19.	Renouvellement de ligne de crédit court terme	0,30% min 1 000 000 FCFA
7.3.20.	Renouvellement de Lettre de Tiers Détention	25 000 FCFA
7.3.21.	Durée de portage de plus d'un (1) an	0,10% (min 25 000 FCFA max 200 000 FCFA)
7.3.22.	Demande d'Autorisation de Sortie (DAS)	15 000 FCFA
7.3.23.	Cautions	
7.3.23.1.	Cautions et avals et SBLC	
	Cautions diverses	3% l'an min 36 000 FCFA / Trimestre indivisible
7.3.23.2.	Soumission en douane	
7.3.23.3.	Notification sans engagement de garanties bancaires internationales	500 Euro Forfaitaire
	Frais fixes de tenue de dossier	
	Cautions et soumissions générales	36 000 FCFA
	Cautions conseil du cafe cacao agrément	36 000 FCFA
	Cautions conseil du cafe cacao (bonne execution)	36 000 FCFA
	Signature d'obligations cautionnées, par obligation (T)	41 500 FCFA
	Cautions auprès du PAA	36 000 FCFA
	Caution d'accord pour l'exportation du bois	36 000 FCFA
7.3.23.4.	Information annuelle des personnes qui se sont portées caution	3 000 FCFA / Lettre

## VIII. OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER

8.1.	Encaissement chèque et effet en devises (Euro)	
8.1.1.	Commission prorogation – commission rapatriement	Néant
8.1.2.	Commission d'encaissement	21 000 FCFA
8.1.3.	Frais d'envoi	26 000 FCFA
8.1.4.	Provision pour retour de chèques impayé	Bénéficiaire BICICI
	Émetteur chèque sans provision pour chaque présentation	20 000 FCFA
8.1.5.	Avis de sort / Swift	52 000 FCFA
8.2.	Emission de chèques et effets en devises (Euro)	
8.2.1.	Frais de dossier	10 500 FCFA
8.2.2.	Commission de transfert	2,25% min 6 000 FCFA
8.2.3.	Taxe	0,60% min 100 FCFA
8.2.4.	Frais Swift	5 500 FCFA
8.2.5.	Frais liés à l'autorisation de change	0,12 % min 10 500 FCFA
8.3.	Encaissement chèques et effets libres reçus de l'étranger ou de la zone UEMOA	
8.3.1.	Chèques reçus par la compensation régionale	Gratuit
8.3.2.	Frais d'encaissement	UEMOA
		Gratuit
		International
3.3.3.	Frais de manipulation	5 000 FCFA
3.3.4.	Commission fixe par dossier	Gratuit
8.3.5.	Frais de Swift	UEMOA
		International
8.3.6.	Frais de port de lettre	15 000 FCFA
8.3.7.	Frais sur chèque en souffrance	Gratuit
8.3.8.	Frais fixe d'impayés	cf. Provision pour retour de chèques impayé
8.4.	Transferts	
8.4.1.	Transferts zone UEMOA : RTGS (ou Urgent)	
8.4.1.1.	Commission de transfert	À l'émission
		Via MY BICICI : 10 000 FCFA
		À la réception
8.4.1.2.	Frais de dossier	Gratuit
8.4.2.	Transferts hors zone UEMOA	
8.4.2.1.	Virement hors UEMOA (Transferts autres devises que l'EURO avec change)	
8.4.2.1.1.	Commission de transfert	2,25% min 6 000 FCFA + Frais Finex 10 500 FCFA + Frais Swift 6 500 FCFA + Frais de dossier 10 500 FCFA + Frais de correspondant au réel Pour les transferts en devises hors circuit BCEAO, nous nous réservons le droit d'appliquer un taux plus élevé selon les conditions du marché
8.4.2.1.2.	Taxe de transfert BCEAO	0,60% min 100 FCFA
8.4.2.1.3.	Commission de change	0,12% min 10 000 FCFA
8.4.2.1.4.	Renseignement du formulaire de change par la banque pour le compte du client	5 000 FCFA
8.4.2.1.5.	Tarification selon montant prélevé par le correspondant	Frais au réel
8.4.2.2.	Virement hors UEMOA (Transferts en euro)	
8.4.2.2.1.	Commission de transfert	2,25% min 6 000 FCFA + Frais Finex 10 500 FCFA + Frais Swift 6 500 FCFA + Frais de dossier 10 500 FCFA + Frais de correspondant au réel Pour les transferts en devises hors circuit BCEAO, nous nous réservons le droit d'appliquer un taux plus élevé selon les conditions du marché
8.4.2.2.2.	Taxe de transfert BCEAO	0,60% min 100 FCFA

## Opérations avec l'étranger (suite)

8.4.2.2.3.	Renseignement du formulaire de change par la banque pour le compte du client	5 000 FCFA
8.5.	Opérations documentaires	
8.5.1.	Remise documentaire import - Portefeuille documentaire import	
8.5.1.1.	Remise documentaire contre acceptation et retour	Commission documentaire 0,10% min 51 500 FCFA Commission de transfert 2,25% min 6 000 FCFA Commission d'encaissement 2,15% min 77 500 FCFA Commission d'acceptation (par effet) 6 500 FCFA Frais de port / Frais d'envoi DHL 25 000 FCFA
8.5.1.2.	Remise documentaire contre acceptation et paiement	Commission documentaire 0,10% min 51 500 FCFA Commission de transfert 2,25% min 6 000 FCFA Taxe de transfert BCEAO (si hors zone UEMOA) 0,60% min 100 FCFA Commission de change 0,12% min 10 000 FCFA Commission d'encaissement 2,15% min 77 500 FCFA Commission d'intervention et de prorogation 10 500 FCFA Retour d'impayé ou réclamation 41 500 FCFA Commission de souffrance 1,10% min 31 000 FCFA, max 41 500 FCFA / Semaine Frais de Swift 26 000 FCFA Commission d'acceptation 6 500 FCFA
8.5.1.3.	Remise documentaire reçue d'un confrère	Commission documentaire 0,10% min 51 500 FCFA Commission de transfert 2,25% min 6 000 FCFA Taxe de transfert BCEAO 0,60% min 100 FCFA Commission de change 0,12% min 10 000 FCFA Commission d'encaissement 2,15% min 77 500 FCFA Commission d'intervention et de prorogation 10 500 FCFA Retour d'impayé ou réclamation 41 500 FCFA Commission de souffrance 1,10% min 31 000 FCFA, max 41 500 FCFA / semaine Frais de Swift 26 000 FCFA Frais reversés au confrère Au réel
8.5.1.4.	Remise documentaire domiciliée chez un confrère	Frais éventuels réclamés par le cédant Au réel Frais de dossier sur facture domiciliée chez le confrère 10 500 FCFA
8.5.1.5.	Remise documentaire à vue	Commission documentaire 0,10% min 51 500 FCFA Commission de transfert 2,25% min 6 000 FCFA Commission d'encaissement 2,15% min 77 500 FCFA Taxe de transfert BCEAO 0,60% min 100 FCFA Commission d'intervention et de prorogation 10 500 FCFA Retour d'impayé ou réclamation 41 500 FCFA Commission de souffrance par semaine 1,10% min 31 000 FCFA max 41 500 FCFA Frais de Swift 26 000 FCFA Commission de change 0,12% min 10 000 FCFA Commission documentaire 2,15% min 51 500 FCFA max 257 500 FCFA Frais d'envoi DHL 25 000 FCFA Prorogation d'échéance 15 500 FCFA Retour d'impayé ou réclamation 41 500 FCFA
8.5.2.	Remise documentaire export	Avis de sort (sur demande du client) 10 000 FCFA à la demande du client + 10 000 FCFA pour chaque nouvelle relance Commission de change 0,12% min 10 000 FCFA Frais d'encaissement 1,10% min 35 000 FCFA max 50 000 FCFA Frais du correspondant Au réel
8.5.3.	Crédit documentaire import	
8.5.3.1.	Ouverture	Commission d'ouverture 3% / An min 31 000 FCFA Frais de dossier 26 000 FCFA Frais Swift 26 000 FCFA
8.5.3.2.	Utilisation	Commission d'utilisation 1% min 5 500 FCFA Taxe BCEAO 0,60% min 100 FCFA Acceptation 2,70% sur 1 mois min Transfert 2,25% min 6 000 FCFA
8.5.3.3.	Modification	Commission fixe 31 000 FCFA Commission de modification (portant sur la validité au delà de la période couverte par la commission d'ouverture) 3% / An min 50 000 FCFA
8.5.3.4.	Commission de modification (portant sur le montant de la Ligne de Crédit)	3% l'an / Trimestre indivisible min 50 000 FCFA
8.5.3.5.	Draft sans ouverture de crédit documentaire	30 000 FCFA
8.5.4.	Crédit documentaire export	Commission de dossier 21 000 FCFA Commission de notification 1,10% / An min 36 500 FCFA max 51 500 FCFA Commission de confirmation par trimestre indivisible 1,75% / An min 36 500 FCFA Commission de modification 36 500 FCFA Commission de réalisation ou levée de documents 0,25% min 46 500 FCFA Commission d'acceptation ou engagement différé 1,50% min 36 500 FCFA Remise de documents irréguliers 21 000 FCFA Confirmation silencieuse 2,15% / Trimestre indivisible min 26 000 FCFA Transfert de crédit 3,20% min 67 000 max 257 500 FCFA Frais de swift 26 000 FCFA Frais de port (DHL) 25 000 FCFA Commission de change 0,12% min 10 000 FCFA

La banque en toute confiance

# TARIFS DES PRODUITS ET SERVICES OFFERTS À LA CLIENTÈLE DES CORPORATES

## Opérations avec l'étranger (suite 2)

8.5.5.	Domiciliation recettes d'exportation	Commission de domiciliation perçue à l'ouverture du dossier	6 500 FCFA
		Commission de Relance	7 500 FCFA
8.5.6.	Domiciliation recettes d'importation	Commission de domiciliation perçue à l'ouverture du dossier	6 500 FCFA
		Commission de Relance	7 500 FCFA

## IX. AUTRES SERVICES

9.1.	Location de coffre-fort	Modèle A petit compartiment	250 000 FCFA
		Modèle B moyen compartiment	300 000 FCFA
		Modèle C grand compartiment	400 000 FCFA
		Modèle D très grand compartiment	500 000 FCFA
		Modèle E hors gabarit	1 000 000 FCFA
		Montant forfaitaire (caution)	500 000 FCFA
		Frais d'effraction de coffre et remise en l'état	Au réel + 30 000 FCFA
9.2.	Frais de reproduction de clé		Au réel + 31 000 FCFA
9.3.	Demande de renseignements sur client		Gratuit
9.4.	Demande de renseignements financiers		Gratuit
9.5.	Demande de renseignements commerciaux (par télécopies et avec accord du client)		Gratuit
9.6.	Demande de renseignements comptables (Commissaires aux comptes)		100 000 FCFA
9.7.	Frais annuels sur compte inactif (créances arriérées)		Gratuit
9.8.	Frais relatif saisie-arrêt / avis à tiers détenteur ou opposition administrative		
9.8.1.	Retrait copie d'ATD		25 000 FCFA / Année d'antériorité
9.8.2.	Avis à tiers détenteur		103 000 FCFA
9.8.3.	Comptes au contentieux		Gratuit
9.8.4.	Décision de justice ordonnant un compulsoire		51 000 FCFA sauf compte au contentieux
9.9.	Recherche sur saisie attribution ou conservatoire de créance (document de +2 ans)		21 000 FCFA / Année d'ancienneté
9.10.	TraITEMENT des réquisitions judiciaires, des décisions de gel, de mise sous séquestre + traitement de leurs mainlevées		51 500 FCFA
9.11.	Recette: Effet domicilié	Par avis de sort demandé par le cédant	5 500 FCFA
		Récupération des frais au réel (charge cédant)	Au réel
9.12.	Commissions de service étranger		
9.12.1.	Commission de change		0,12% min 10 000 FCFA
9.12.2.	Commission fixe de nantissement	A percevoir lors de la mise en place de chaque avance	31 000 FCFA
9.12.3.	Copie de message Swift	A percevoir à chaque remise d'une copie du message Swift	5 500 FCFA
9.13.	Produits		
9.13.1.	Connexis Trade		51 500 FCFA
9.13.2.	Affacturage		Nous consulter
9.13.3.	Leasing		Nous consulter
9.14.	Études de crédit		
9.14.1.	Utilisation entrepot fictif	Commission de service	3% l'an min 35 000 FCFA / Trimestre indivisible
9.14.2.	Lettres de garantie pour absence de document	Commission Proportionnelle	3% l'an min 26 000 FCFA /Trimestre
		Frais fixes de tenue de dossier	21 000 FCFA
9.14.3.	Portefeuille Libre Export - Chèques		
9.14.3.1.	Escompte en valeur	Commission de recouvrement	1,50% min 21 000 FCFA
		Commission de change	0,12% min 10 000 FCFA
		Demande de sort	10 500 FCFA
		Frais de port ( DHL ou autre)	25 000 FCFA
		Frais réclamé par le correspondant	Au réel
		Impayés	51 500 FCFA
9.14.3.2.	Encaissement S.B.F (Autres Banques)	Commission de recouvrement	1,50% min 21 000 FCFA
		Demande de sort	5 500 FCFA
		Frais de port (DHL ou autre)	25 000 FCFA
		Frais réclamé par le correspondant	Au réel
		Impayés	51 500 FCFA
9.14.4.	Portefeuille Libre Export - Effets		
9.14.4.1.	Commissions / Encaissement	Frais d'encaissement par effet	3% min 36 500 FCFA max 51 500 FCFA
		Frais de port ( DHL ou autre)	25 000 FCFA
		Frais du correspondant	Au réel
		Retour d'effet impayé	51 500 FCFA
		Prorogation par effet	15 500 FCFA
		Demande de sort (par avis)	10 500 FCFA

## Autres services (suite)

9.14.4.2.	Escompte en intérêts	Catégorie A	TBB + 4% soit 15%
9.14.4.2.1.	Hors Café-Cacao	Catégorie B	TBB + 3,25% soit 14,25%
		Catégorie C	TBB + 3,75% soit 14,75%
		Catégorie D	TBB + 3,75% soit 14,75%
9.14.4.2.2.	Exportateurs de Café-Cacao	Taux	TBB + 3,50% soit 14,50%
		Commission documentaire	1,10% min 36 500 FCFA max 51 500 FCFA
9.14.4.2.3.	Commissions	Frais de port ( DHL ou autre)	25 000 FCFA
		Retour d'effet impayé	51 500 FCFA
		Prorogation par effet	15 500 FCFA
		Demande de sort (par avis)	10 000 FCFA à la demande du client + 10 000 FCFA pour chaque nouvelle relance
		Comission de change	0,12% min 10 000 FCFA
9.14.4.2.4.	Remises documentaires à l'encaissement	Commission documentaire	1,10% min 36 500 FCFA max 51 500 FCFA
		Frais de port ( DHL ou autre)	25 000 FCFA
		Retour d'impayé	51 500 FCFA
		Prorogation par effet	15 500 FCFA
		Demande de sort (par avis)	10 000 FCFA à la demande du client + 10 000 FCFA pour chaque nouvelle relance
		Frais de swift	26 000 FCFA
		Comission de change	0,12% min 10 000 FCFA
9.14.5.	Portefeuille libre import		
9.14.5.1.	Recouvrement des effets	Commission fixe par dossier	10 500 FCFA
9.14.6.	Divers		
9.14.6.1.	Renseignements commerciaux	Frais pour communication au client	5 500 FCFA
		Correspondants étrangers	62 000 FCFA
9.14.6.2.	Frais de réaménagement par tranche de prêt	Pour un capital restant dû	Gratuit
9.14.6.3.	Lettres en cas de débiteur irrégulier		31 000 FCFA / Lettre
9.14.6.4.	Frais juridiques, prises de frais d'assistance dans les restructurations		2,50% min 200 000 FCFA + Frais d'actes au réel à la charge du client
9.14.6.5.	Réclamations non justifiées		5 500 FCFA
9.15.	Cartes Opérations	Mise en opposition pour perte ou vol	10 500 FCFA
		Levée d'opposition pour perte ou vol carte	51 500 FCFA
		Rédition de code confidentiel	10 500 FCFA
		Destruction d'une carte non réclamée	15 500 FCFA
9.16.	Commission forfaitaire pour recherche de débouchés	Banques affiliées, par demande	77 500 FCFA
		Autres banques, par demande	154 000 FCFA
9.17.	Visualisation d'une vidéosurveillance	Clients	51 500 FCFA
		Non clients	72 500 FCFA
9.18.	Conditions TPE Commercents / TPE GPRS		
		Nature du crédit	Crédit Moyen Terme Amortissable (ci-après le «CMT» ou la «Facilité»)
9.19.	Conditions standard financement structuré	Commission de montage et de mise en place ou d'arrangement	Nous consulter
		Commission d'engagements	Nous consulter
		Commission de participation	Nous consulter
		Commission d'agent du crédit	Nous consulter
		Commission d'agent de sûretés	Nous consulter
9.20.	Opérations juridiques & contentieux	Main levée de nantissement de titres	105 000 FCFA
		Demande de main levée sur les cautions domestiques	105 000 FCFA
		Demande de main levée partielle sur les cautions domestiques	105 000 FCFA
		Main levée d'hypothèque	105 000 FCFA
		Droit de Communication	77 500 FCFA
		Authentification de tout document reçu de la clientèle	10 500 FCFA / Acte + Frais de greffe au réel
		Enregistrement d'actes à la DGI	0,10% max 515 000 FCFA / min 12 500 FCFA + Frais fixe d'enregistrement 25 000 FCFA + Frais de timbre 550 FCFA / Page
		Inscription d'actes au greffe	12 500 FCFA / acte + Frais de greffe au réel
		Frais pour protocole d'accord	10% du montant à restructurer
		Avis de passage	51 500 FCFA
		Frais forfaictaires sur comptes cré-diteurs en gestion au contentieux	10 000 FCFA / Mois

La banque en toute confiance



**Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie de la Côte d'Ivoire**

Société Anonyme au Capital de 25 000 005 000 FCFA - RCCM n° : CI-ABJ-01-1962-B14-00547

Siège social : Avenue Franchet d'Espérey, Abidjan Plateau - 01 BP 1298 Abidjan 01

Tél : +225 27 20 24 24 24

f [www.bicici.ci](http://www.bicici.ci)